

TOURRETtes

sur-Loup

chilste
Winnachted
Togemus
Noel
NATALE
ELI GROS
esole Boze
arodzenie
ESEM
NOEL
Feltz
Noelded



N°2

Bulletin municipal

Hiver 2008-2009



PONT DU LOUP

« LA RESERVE »

MIEUX QU'UNE REHABILITATION...UNE RENAISSANCE !



2 PIECES / 3 PIECES / TERRASSES / BALCONS / PARKINGS / CAVES



AZUR OFFICE

8 route de Vence 06140 TOURRETTES sur LOUP

Tél : 04.93.24.16.40



TOURRETTES SUR LOUP
CONSTRUCTION SARL

230 route de Pierascas
06140 TOURETTES SUR LOUP
Port. 06 25 35 65 13 - Fixe 04 93 58 59 45

Pro'vence Paysages

ESPACES VERTS

Entretien
Élagage
Abattage

Créations
Débroussailllements



Laurent MESGUICH
Tél./Fax 04 89 05 81 16 • Mob. 06 10 92 09 34
06140 TOURRETTES/LOUP
E.mail : mesguich.laurent@neuf.fr



Sommaire

✓ Vie Municipale	3
✓ Jeunesse, scolarité & sport	4
✓ Associations	6
✓ Culture et Fêtes	10
✓ Programme des manifestations	15
✓ Terroir	16
✓ Commerces & Artisanat	18
✓ Votre rubrique	20
✓ La police municipale communique	21
✓ Etat civil	23
✓ Infos pratiques	24

BULLETIN MUNICIPAL DE TOURRETTES-SUR-LOUP N° 2 - HIVER 2008-2009

Direction - Rédaction - Diffusion
MAIRIE DE TOURRETTES-SUR-LOUP

Directeur de la Publication :
M. José BERTAINA

COMMISSION COMMUNICATION :
Comité de Rédaction :
Membres de la commission
extra-municipale de la communication

 **Création - Impression**
Régie Publicitaire un des outils essentiels de la communication

AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET TERRITORIALES

Agendas de poche et de bureau - Bulletins municipaux - Plans de ville
Guides pratiques et touristiques - Magazines cantonaux et intercommunaux
Mobilier urbain d'information.

Z.I. SECTEUR C7 • ALLÉE DES INFORMATIENS • 06700 SAINT LAURENT DU VAR
TÉL. : 04 92 271 389 • FAX : 04 93 312 147
SITE WEB : www.mediaplus.com.fr • E-MAIL : contact@mediaplus.com.fr

Une année s'achève, mais à l'inverse de la nature qui, en cette période hivernale, perd ses feuilles, il n'y a pas de temps mort dans la gestion de la vie communale. Nous n'avons pas attendu la fin des projets engagés pour en étudier de nouveaux afin qu'ils puissent apparaître dans le prochain budget municipal, et être présentés aux différentes instances pour leurs subventionnements. La vie municipale est un éternel recommencement !

Nous avons pendant l'été dernier développé des manifestations festives et culturelles et les avons poursuivies en cette fin d'année 2008. Tout d'abord, avec le mois de novembre et la Commémoration du 90ème anniversaire de l'armistice de la guerre 1914-1918, il était intéressant d'apporter à cette manifestation une note inhabituelle avec les chants des enfants des écoles au Monument aux Morts, une exposition en Mairie sur « les Poilus » de cette grande guerre, et un spectacle musical à la salle des Fêtes. Ce fut une très belle réussite.

Ensuite, pour sa troisième apparition à l'occasion des Fêtes de Noël, le loup Barnabé a fait le bonheur des enfants mais aussi de leurs parents. Pendant cette période j'espère que vous aurez pu, avec votre famille et vos amis, apprécier ces moments de fête, de plaisir et de convivialité.

Si depuis 2002, avec le concours de nombreux Tourettans, nous avons retrouvé la Fête des Violettes de notre enfance, avec cette année nouvelle, nous allons tous ensemble, en Mars prochain, inaugurer la Bastide aux Violettes, qui va représenter un outil touristique majeur pour la Commune.

Attaché à la proximité, avec vous mes concitoyens, j'ai toujours beaucoup de plaisir à vous parler de Tourrettes sur Loup. Aussi je vous invite à venir participer à la soirée au cours de laquelle, avec l'équipe municipale, j'adresserai mes vœux à toute la population.

Bonne Année.

José BERTAINA

Maire de Tourrettes sur Loup
Vice Président de la Communauté
d'Agglomération Sophia Antipolis



Vœux de Monsieur le Maire (2008)



BONO

TERRASSEMENTS TRAVAUX PUBLICS

Christian BONO

*Tous travaux de terrassements
& d'aménagements extérieurs*

- Terrassements • Enrochements
- VRD • Démolitions
- Mise en forme • Pierres à bâtir • etc...



La Combe des Berguières • 200, chemin des Cadenasses

06140 TOURRETTES sur LOUP

Tél. 04 93 59 33 71 • GSM : 06 09 83 11 65

Fax : 04 93 24 39 35 • Email : sarlbono06@aol.com

SARL TOURRETTES - VENCE



VIDE FOSSE - CURRAGE

TOUS TRAVAUX DE
TERRASSEMENT

06.09.15.21.47

06.11.12.25.00



presse les violettes

*PRESSE INTERNATIONALE • Librairie
Cartes routières et IGN
Papeterie • Cadeaux • Jouets
Loto • Point fax • Photocopies*

**FERMETURE HEBDOMADAIRE
DIMANCHE APRÈS-MIDI**

Tél. 04 93 24 04 58 - Fax 04 93 58 89 74
6, route de Saint Jean • TOURRETTES SUR LOUP

GARAGE SIMONDI

39 av. Foch-Vence
Tel: 04 93 58 01 21

FILLOT Frères

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE
peinture, chaux, chaux ferrée, stuc, parquet flottant

245, Chemin du Tuf - 06140 Tourrettes-sur-Loup
Tél. 04 93 24 16 47 / 06 64 46 16 47
E.mail : flothima@club-internet.fr

AJ RENOVABAT Sarl

A. Jastak
Gérant

Construction
Maçonnerie
Rénovation
Décoration

145, Impasse de la Plantade
06140 Tourrettes sur Loup
email : ajrenovabat@orange.fr

Tel/Fax : 04 93 59 34 62
port. 06 33 79 14 47
ou 06 14 35 24 69

Chefs d'Entreprises, Commerçants, Artisans

**Pour réserver
votre emplacement publicitaire dans
la prochaine édition de cet Agenda**

Appelez le : 04 92 27 13 89
Envoyez un fax au : 04 93 31 21 47
ou un mail à : contact@mediapluscom.fr

**ALBONICO
TRANSPORTS
DÉMÉNAGEMENTS**

Déménagements de particuliers, professionnels,
administrations - Déménagements en Local
Groupage Paris Côte d'Azur hebdomadaires,
Corse-Continent

06140 TOURRETTES SUR LOUP
Tél : 04 93 59 29 75

06000 NICE
Tél : 04 93 13 43 08

*Entreprise Générale du
Bâtiment et Carrelages*

s.a.r.l. Batitour

BELMOND René
À votre service depuis 1984

Travaux Neufs - Villas - Béton Armé
Rénovation - Piscines

76, Route des Costes
06140 TOURRETTES-SUR-LOUP
Tél. 04 93 59 31 96
Fax 04 93 59 81 96
www.batitour-06.com

QUALIBAT : 2112-2251

RESTRUCTURATION DES RÉSEAUX D'ALIMENTATION EN EAU

Le Plan de Prévention des Risques d'Incendie de Forêt (P.P.R.I.F.) impose aux collectivités de mettre en place tous les moyens nécessaires à la protection des usagers.

Chaque habitation doit être protégée par un poteau à incendie, situé à moins de 150 ou 200m selon les zones, disposant d'un débit de 60m³/h pendant 2 heures sous une pression de 1 bar.

Afin de satisfaire à ces exigences, une délibération du Conseil Municipal, en date du 12 octobre 2005, a décidé d'établir un programme pluriannuel de réhabilitation de ses réseaux.

Ces travaux consistent à disposer des conduites en PEHD (PolyEthylène Haute Densité) d'un diamètre de 125 mm.

Les réseaux de la commune dépendent pour 1470 abonnés, de la régie communale, et pour 1020 abonnés du S.I.E.V.I. (Syndicat Intercommunal de l'Estéron et du Var Inférieur).

La Régie Communale de l'Eau et de l'Assainissement a déjà réalisé :

- En 2007 la 1ère tranche de 1800 m (quartier de Pierascas) Route de Pierascas, Piste DFCL, chemin de Cassan
- En 2008 la 2ème tranche de 1800m (quartier de Plan Bouisson)



Route et impasse de Plan Bouisson

- En 2009 elle réalisera la 3ème tranche, d'environ 2000 m :
- Chemin du Pétareou - Chemin des Vergers - Chemin des Cadenasses - Chemin de la Combe de Notre Dame



Quant au SIEVI il a effectué :

- En 2007 : 700 m de réseaux en 250 mm de diamètre sur la Route de Grasse depuis le carrefour des Valettes vers Pont du loup.
- En 2008 : 1100 m sur la Route de Grasse et 300 m sur la Route du Pré Neuf
- La dernière portion de la Route de Grasse vers Pont du Loup (environ 1800 m) sera réalisée en 2009.

Pour le financement de ces travaux nous bénéficions de subventions de la part de l'Etat au titre de la Dotation Globale d'Equipeement, du Conseil Général, de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis, et pour la partie SIEVI, du Conseil Général.

CONTRÔLE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le jeudi 23 octobre les propriétaires d'habitations disposant d'un assainissement non collectif ont été conviés par le S.I.E.V.I à une présentation des dispositions relatives aux contrôles techniques des installations existantes. Depuis le 1er janvier 2006, la loi sur l'eau oblige les communes à mettre en place un service chargé d'assurer la vérification de :

- La conception, l'implantation et la bonne réalisation des dispositifs nouvellement en place.
- Le bon fonctionnement (état et entretien) d'un dispositif existant.

La commune a transféré ce Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) au SIEVI.

Le contrôle technique des installations existantes débutera dès la fin 2008 et se poursuivra sur une période de 4 ans. Chaque propriétaire concerné recevra une proposition de rendez vous 15 jours avant la visite.

Les prestations de contrôle assurées par le SPANC donneront lieu au paiement par l'utilisateur d'une redevance d'assainissement non collectif (70 € pour le contrôle de l'existant, tous les 8 ans).

L'ensemble de la présentation ainsi que le règlement se trouvent sur le site de Internet (www.tourrettesurloup.com) à la rubrique : » info pratiques » services publics » SIEVI



ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Le P.L.U. doit remplacer le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) rendu obsolète par l'évolution des besoins et de la législation (loi SRU, DTA, SCOT, PPRIF, PPRI). (*)

Le cabinet CITADIA, sélectionné par appel d'offres, doit établir l'ensemble des documents nécessaires (diagnostic, Plan d'Aménagement et de Développement Durable, projet de PLU), et organiser les différentes concertations.

Cette opération s'étendra sur environ vingt mois. Vous pouvez, d'ores et déjà, faire part de vos doléances, par écrit, au service de l'urbanisme de la Commune. Vous êtes invités à suivre l'avancement du dossier, notamment lors des concertations publiques, et plus précisément au cours de l'enquête publique, où vous pourrez faire part de vos observations auprès du commissaire enquêteur.

(*) SRU : Loi de Solidarité et de Renouveau Urbain

DTA : Directives Territoriales d'Aménagement

SCOT : Schéma de COhérence Territoriale

PPRIF : Plans de Prévention des Risques naturels

(Incendie de Forêt)

PPRI : Plans de Prévention des Risques Inondation

TRAVAUX PREVUS EN 2009

- Aménagement du parking de la Madeleine
- Aménagement du parking de la Bastide aux violettes
- Installation de vidéo-surveillance - parking - de la Madeleine - de l'école maternelle - du stade - de la halte garderie « La Farandole » - de la déchetterie - de l'ancienne gare - de la place de Libérarion - du cimetière et du Pont-du-Loup
- Restructuration du stade de football avec pose d'une pelouse synthétique
- Agrandissement de la halte garderie « La Farandole ».

LA MISSION LOCALE ANTIPOLIS : POUR QUI ? POURQUOI ?

La mission locale de SOPHIA ANTIPOLIS a pour but d'aider les jeunes de 16 à 25 ans. Elle est présente aussi dans la fondation «Deuxième Chance» pour les 18-60 ans qui veulent rebondir après une expérience professionnelle infructueuse.

La M.L.A. va définir ses besoins, ses orientations, la formation adéquate à ses envies, diriger vers les partenaires qui lui seront nécessaires, ainsi qu'aider au financement, accompagner à l'accès à l'emploi, au logement et à la santé.

Elle est le contact privilégié que peuvent trouver les jeunes, les moins jeunes et leurs parents qui se posent des questions sur leur devenir, et veulent mettre un terme à leur galère.

La M.L.A. est présente dans plusieurs villes de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis (CASA) : Antibes 04 92 9179 81 - Biot 04 92 91 79 74 - Châteauneuf - 04 92 91 79 82 - Valbonne - 04 92 91 79 75 - Vallauris - 04 92 91 79 76 - Villeneuve-Loubet 04 92 91 79 78.

Les jeunes sont accueillis dans ces bureaux mis en place par la CASA, ou dans les antennes M.L.A d'autres communes, comme à La MAISON DES JEUNES de Tourrettes-sur-loup le mercredi après-midi sur demande ou un autre jour sur rendez-vous.

Le parcours d'un jeune, ou moins jeune, peut se situer dans cette galaxie où il va, grâce à la M.L.A., construire ou reconstruire son avenir.



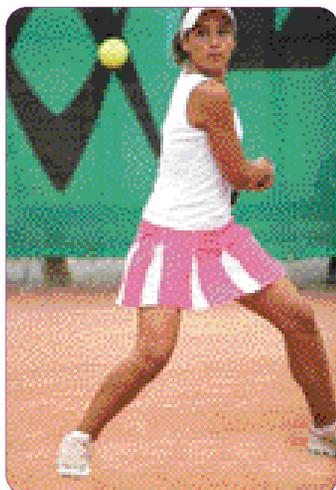
SEDOP / Service D'Orientation Professionnel
ETAPS / Espace Territorial d' Accès au Premier Savoir
ETAQ / Espace Territorial d' Accès à la Qualification
PAVA / Programme d'Action pour la Vie Active

Site : <http://www.mission-locale-antipolis.fr.st>
E mail : mlantipolis@wanadoo.fr

LA RAQUETTE DE PAULINE

Une Tourrettane est classée «0» à la FFT (Fédération Française de Tennis). Ce classement la positionne dans les meilleures Françaises de sa catégorie, et en fait une titulaire à part entière de l'équipe féminine de l'US Cagnes Tennis qui évoluait cette année en Championnat de France Nationale IB.

Pauline CLAVEL, qui a débuté sur les courts du «Tourrettes Tennis Club» avec Olivier VERGONJEANNE, a remporté pour la quatrième fois le titre de Championne de la Ligue Côte d'Azur, elle a participé 4 fois aux championnats de France accrochant, au passage, des victoires significatives sur de très bonnes joueuses Les



Smash de Pauline au Derby Cadet à La Baule (4 victoires)

nombreuses heures passées sur les courts en compagnie de son coach Romain SANIALI et les très nombreux déplacements aux quatre coins de la France ne l'ont pas empêchée d'obtenir la mention TRES BIEN au brevet des collèges et de poursuivre actuellement avec une certaine réussite ses études en seconde au Lycée Henri Matisse de Vence.

Pauline a réalisé une très belle saison qui a débuté en octobre dernier par un 1/4 de finale au «NATIONAL CADET» de Grenoble, puis elle a participé aux tournois internationaux de Lille, du Chambon-sur-Lignon, au Tournoi «I.T.F Junior» de Beaulieu glanant au passage 4 victoires, puis au tournoi «I.T.F Junior» de Cap d'Ail, et en tant que titulaire de l'équipe de Cagnes-sur-Mer, au Championnat de France par équipe, rencontrant au passage des joueuses très aguerries sur le circuit international... et encore à d'autres tournois à Paris, Marseille, Toulouse, notamment le «Grand Tournoi International Cadet» de La Baule où elle a remporté 4 victoires probantes, avant de s'incliner de haute lutte, face à la tête de série numéro 2, la Chilienne BRITO.

Sa meilleure «perf» de la saison, à «-4/6», a été réalisée au tournoi de Beaulieu, où elle a également battu une redoutable Russe qui s'est ensuite illustrée sur le circuit junior international.

En fin de saison, Pauline a remporté les tournois régionaux de BIOT, NICE, LE ROURET et ANTIBES.
Bon vent à Pauline !



ACCUEIL PERISCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil périscolaire est la structure qui remplace la garderie. C'est un dispositif mis en place dans le cadre des Contrats « Enfance et Temps Libre Jeunes » signés avec la CAF. Il fonctionne avant et après la classe ainsi que pendant la pose méridienne. Le maître d'ouvrage étant la commune de Tourrettes-sur-Loup, cette dernière a confié la gestion de l'Accueil à l'Union Française des Centres de Vacances. L'avantage de ce mode d'accueil réside dans son organisation. La structure dispose d'un agrément de l'Etat. L'encadrement est assuré par des animateurs en conformité avec l'exigence de sécurité et de qualité dictée par la loi en vigueur par rapport à la protection des mineurs. Un projet pédagogique présentant le fonctionnement respecte chaque point éducatif énoncé par les élus locaux en faveur du rythme de vie de l'enfant.

De nombreuses activités ludiques et diversifiées sont proposées. Les programmes d'animation sont consultables auprès de la Directrice de l'Accueil périscolaire et de l'Accueil de Loisirs : Martine AGEON.

L'accueil de Loisirs (ancien centre de loisirs) fonctionne pendant les vacances scolaires (sauf Noël). Il accueille cet été entre 50 et 70 enfants par jour autour du thème « Histoires extraordinaires ». Les activités de loisirs manuelles ou sportives se sont enrichies de nombreuses sorties : visite de la rade de Villefranche-sur-Mer, visite du village des Tortues à Gonfaron, Labyrinthe de l'aventure, piscine à Vence ou à Levens etc.... Cerise sur



Visite au village des tortues

le gâteau, nous avons accueilli une magicienne professionnelle pour animer des ateliers et présenter un spectacle de magie. Un été bien rempli et diversifié qui laisse de très jolis souvenirs aux enfants de la commune.

Le programme a continué pour les vacances de la Toussaint (27-31 octobre) : les enfants de 3 à 5 ans ont eu le loisir de rêver et de s'amuser aux « pays des sorcières, des fées et des citrouilles » alors que les plus grands ont fait le voyage « de la Terre à la Lune » !

L'accueil de loisirs ouvrira ses portes pour les vacances de février et d'avril avec une thématique sur l'environnement. Quant à l'été 2009 : rendez-vous pour une découverte de « l'art dans tout ses états »... Encore des journées bien remplies en perspective. Tous les renseignements sont disponibles dans les écoles ou le soir de 17h30 à 18h00 auprès de Martine AGEON.

SOUTIEN SCOLAIRE

Suite aux directives émises par l'Éducation Nationale, le soutien scolaire a été mis en place dans les écoles du village et de Pont-du-Loup, chaque établissement ayant le choix de l'organisation.

A l'école élémentaire du village, les élèves bénéficient d'un soutien scolaire de 45 minutes deux fois par semaine.

Au Pont-du-Loup, ou le soutien scolaire a été instauré depuis la rentrée des vacances d'automne, le directeur et l'équipe enseignante ont présenté et fait adopter leur projet en Conseil d'École.

Les deux classes de petits (PS+MS maternelle et GS maternelle+CP) ne changent pas d'horaire, c'est-à-dire de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, quant aux deux autres classes de grands (CE1+CE2 et CE2+CM1+CM2) leur horaire s'établit désormais de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.

Chaque jour, les enseignants des deux classes de petits assureront un soutien scolaire aux élèves des deux autres classes de grands de 11h30 à 12h, et les enseignants des classes de grands celui des deux classes de petits de 13h30 à 14h.

En résumé, les enseignants auront chacun à charge deux heures de plus par semaine pour le soutien scolaire ; en compensation, le nombre de jours de classe dans l'année est réduit de 12 jours.

En ce qui concerne l'organisation du périscolaire, pas de changement sur les garderies du matin et du soir, par contre pendant l'interclasse de midi elle a été modifiée comme suit :

1. La cantine se terminant maintenant à 14h au lieu de 13h30, cela permet à tous les élèves inscrits de pouvoir déjeuner à Pont-du-Loup. La navette de 11h30 qui amenait chaque jour une quinzaine d'élèves déjeuner au self de l'école primaire de Tourrettes est donc supprimée.
2. Pour les enfants qui ne déjeunent pas à la cantine, les classes de grands finissant maintenant les cours à 12h au lieu de 11h30, les parents ayant des enfants également dans les classes de petits terminant à 11h30 pourront laisser gratuitement les petits en garderie afin de pouvoir récupérer tous les enfants ensemble à 12h.
3. Les entrées et sorties d'école sont de la responsabilité de l'Éducation Nationale. Cependant, lors de la sortie de 11h30, tous les enseignants, y compris ceux des classes de petits démarrant le soutien scolaire à cette heure-là, sont en cours et ne peuvent donc plus assurer cette sortie au portail de l'école comme précédemment. Il est donc demandé aux parents devant récupérer leurs enfants à 11h30 pour déjeuner d'aller les chercher directement dans les classes.

Cette mise en place qui avait fait l'objet d'un essai de deux jours juste avant le départ en vacances d'automne, a été validée lors du Conseil d'École du 24 octobre 2008.

LES CHASSEURS : INDISPENSABLES A L'EQUILIBRE ECOLOGIQUE DE NOS MONTAGNES

Beaucoup plus qu'un simple loisir, la chasse en France est avant tout le reflet de traditions régionales ancestrales.

On ne chasse pas en Provence comme on chasse en Alsace, et chaque région possède ses traditions propres en la matière, auxquelles tout chasseur est probablement attaché.

Chasser est un ART de vivre qui ne consiste pas seulement à prélever, l'acte de la prédation étant la conclusion d'une démarche beaucoup plus complexe. Les chasseurs vivent leur passion douze mois sur douze, et pas uniquement le fusil à la main. Chasser, c'est d'abord gérer les populations animales, c'est aménager les territoires, c'est observer la nature, connaître le fonctionnement des écosystèmes de manière à envisager des prélèvements adaptés à la dynamique des populations, c'est mieux connaître la biologie de chaque espèce de gibier afin de situer ses besoins, ses exigences propres.

Chasser, c'est avant tout s'imprégner des mystères de la nature qui nous entoure au fil des saisons, savoir l'aimer et la respecter.

Chasser c'est aussi assurer la protection des cultures contre les dégâts du grand gibier cervidé mais surtout sanglier.

Les chasseurs de grand gibier bénéficient de plusieurs méthodes de protection des cultures et de prévention des dégâts :

- protéger le périmètre des champs par des clôtures électriques ;
- effectuer des cultures à gibier dans les bois ou à leur lisière, celles-ci sont difficiles à mettre sur pied souvent à cause d'une médiocre qualité du terroir ;
- développer des jachères pour la faune sauvage.

Quelles que soient les méthodes employées, il n'y aura pas de lutte efficace contre les dégâts dans les cultures s'il n'y pas une bonne gestion des populations animales.

Les plans de chasse doivent permettre de rééquilibrer les effectifs et de les maintenir à un niveau compatible avec le biotope.

Il faut donc savoir que le grand gibier (cervidés et sangliers), en trop grand nombre, cause des dégâts aux cultures, aux forêts et même aux habitations.

Le montant des remboursements dus au grand gibier sur l'ensemble du département des Alpes Maritimes du 1er juillet 2007 au 30 juin 2008 s'est élevé à 204 542 €, dont 10309 € pour Tourrettes-sur-loup.

Chaque année, 6 ou 8 battues administratives sont organisées dans la réserve de chasse des Courmettes sous la direction d'un lieutenant de louveterie ayant la délégation du Préfet par l'intermédiaire de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt.

Une journée de chasse aux sangliers dans le domaine des Courmettes :

Dès huit heures, 36 chasseurs sont présents à l'appel fait par le président de l'Association Communale de Chasse, ainsi que le président du groupement de la louveterie des Alpes Maritimes, avec deux de ses collègues conducteurs de chiens de rouge, le nouveau garde-chasse particulier des Courmettes, et les rabatteurs avec leurs chiens.



L'appel des chasseurs

Le président des louvetiers rappelle les trois consignes fondamentales de la chasse :

- identification de l'animal ;
- tir fichant (la balle doit être tirée vers le sol) ;
- le respect de la règle des 30° (par rapport aux chasseurs en poste à proximité) ;

ainsi que les consignes de conduite :

- désarmer les fusils à chaque déplacement ;
- aider en priorité les collègues ;
- ne pas bouger de son poste, ne pas parler et rester toujours concentré ;
- attendre l'ordre «Lever» à la fin de la battue pour quitter son poste.

A chaque tir l'auteur doit s'identifier auprès du chef des traqueurs, et l'informer des conséquences de son tir.

Il s'assure que les panneaux signalétiques de «battue en cours» ont bien été posés et donne le quota de gibiers pouvant être prélevés. Ce quota est déterminé à l'avance, et la battue sera suspendue dès son obtention.

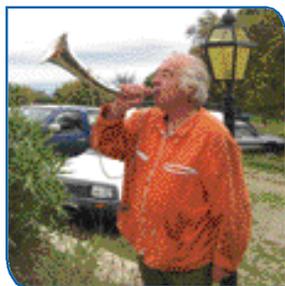
Vient ensuite la répartition des postes des chasseurs, emplacements qui devront être connus de tous et scrupuleusement respectés par chacun, dans la zone couverte par la battue, en l'occurrence le matin, la partie inférieure délimitée par le chemin forestier, la ferme des Courmettes et les antennes des pompiers, et l'après-midi la partie supérieure équivalente en surface à celle du matin.



Une des deux équipes

8h30 les chasseurs partent à leur poste, les chiens restent silencieux, et ne font aucun bruit. 9h, les meneurs lâchent leurs chiens dressés à débusquer le gibier et à le traquer ; lorsqu'ils suivent une bête ils ont un aboiement particulier pour avvertir.

Cervidés, renards et autres petits gibiers sont débusqués tout au long de la journée par les chiens, mais ceux-ci ne seront pas tirés, cette battue étant réservée exclusivement aux sangliers dont le quota maximum a été défini à 5.



Le lieutenant de l'ouvèterie corne le signal du quota atteint

A 12 heures, l'ordre de «lever» est donné, les chasseurs se regroupent pour un bon repas convivial.

A 15 h, la battue reprend dans la partie supérieure avec le même scénario que dans la matinée.

Ce jour-là, aucun sanglier n'aura été prélevé, une dizaine seulement ont été vus dont 4 tirés et manqués.



Au rapport sous le signe de la bonne humeur



L'autre équipe

LES VIOLETTES AU PAYS DES PERLES

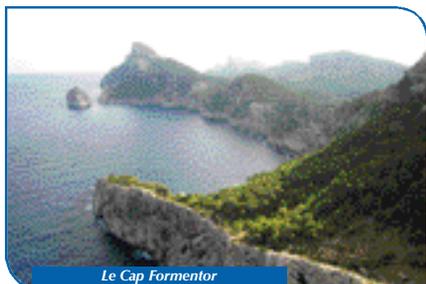
Quatre heures d'un petit matin frileux ... les vacances aux Baléares, ça se mérite! Et puis, des heures de car et de bateau avant d'arriver à l'hôtel confortable... proche de l'aéroport, histoire de nous faire comprendre que nous ne sommes pas les seuls touristes dans l'île de Majorque !



Les toits de céramiques de Valdemossa

Nous voici tout d'abord partis vers la montagne jusqu'au ravissant village de Valdemossa, dont la Chartreuse au toit de céramique bleue garde le souvenir, très bien entretenu, du séjour, pendant quelques mois d'hiver, de George Sand et de Frédéric Chopin.

Puis, la visite d'une ancienne propriété de moines cisterciens appelée «La Granja» nous étonne par l'immense diversité de la collection d'anciens outils et objets de la vie quotidienne rassemblés dans les salles, les couloirs et les caves, tandis que le parc nous montre une nature protégée.



Le Cap Formentor

En prime, un repas typique entamé avec une soupe à se lécher les babines et une dégustation de liqueurs et beignets «maison».

Autre type de culture : celle des perles qui ont fait la renommée de Majorque ; ravissement des dames devant des parures magnifiques, perplexité des messieurs et, sortie des portefeuilles pour beaucoup d'entre nous.

La visite des grottes du Drach nous laisse le souvenir d'un concert de musique classique écouté dans les profondeurs

de la terre après une descente offrant un inoubliable spectacle de nature souterraine.

Journée libre pour la visite de Palma : Cathédrale grandiose, intéressant musée dans l'ancien château royal, vieille ville pleine de charme et château féodal de Bellver, étonnant par sa cour ronde, perché sur une colline dominant la ville et sa baie.



La cathédrale de Palma

Le magnifique panorama du Cap Formentor donne la sensation d'être au bout du monde et l'accueillante « plage des milliardaires» offre à certains, l'occasion de mettre les maillots de bain. Pour y accéder, les typiques virages en «nœud de cravate» ont parfois semé une discrète panique !

Après une petite halte spirituelle au monastère de Lluc, important lieu de pèlerinage, l'île, à nouveau, nous offre ses paysages naturels grandioses, ses criques sauvages, ses routes de montagne tortueuses, toute cette nature heureusement protégée qui compense le bétonnage de la baie de Palma fait pour accueillir les nombreux touristes, dont nos fûmes durant ces quelques jours agréables.



Les violettes

RESTEZ EN FORME : AVEC L'ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE "LES VIOLETTES"

Grâce à l'intervention de la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV), l'association «Les Violettes» propose des cours, adaptés à tous les âges, qui sont conduits par des animateurs professionnels soucieux d'améliorer la forme physique de tous, tout en restant attentifs aux possibilités de chacun.

Des cours spécifiques s'adressent aux actifs, disponibles en début de matinée et en soirée. Les cours de gymnastique «moderato» donnés en milieu de matinée le mardi et le vendredi rencontrent un grand succès. Un spécial parent-bébé est aussi proposé.

Plus de 70 participants se répartissent dans 5 types de cours, et nous devons même refuser des adhésions à certains modules, faute de locaux adaptés.

Depuis octobre 2008, la GV innove en proposant la «gym des stars» : un cours fondé sur la célèbre méthode «Pilates». Après une formation obligatoire, Pascale, notre animatrice, figure parmi les quelques professeurs habilités dans notre région à enseigner cette méthode.

L'association de GV «Les Violettes» participe aussi à la vie du village. Françoise et Pascale, par exemple, créent des animations dans le cadre du spectacle présenté en juin lors de la «Fête des Lucioles» et la GV participe au Téléthon en décembre.



Gymnastique volontaire

Tous les cours se déroulent dans une ambiance très sympathique et nombre de participant(e)s leur restent fidèles au fil des années.

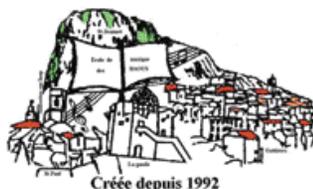
Ne vous étonnez donc plus qu'à Tourrettes on semble vieillir moins vite qu'ailleurs !

Si vous êtes intéressé(e) venez participer à un cours pour une séance d'essai gratuite :

- **cours dynamique** : mardi 8h30-9h30 (salle polyvalente), mardi 18h30-19h30 (maison Boursac, près de la pharmacie) et vendredi 8h45-9h45 (moulin de Baussy)
- **cours stretching** : jeudi 18h30-19h30 (moulin de Baussy)
- **cours moderato** : mardi 9h30-10h30 et vendredi 9h45-10h45 (salle polyvalente)
- **cours Pilates** : mardi 10h30-11h30 (salle polyvalente)
- **cours parent-bébé** (contacter Françoise : tél 06 15 36 60 59)

LES JARDINS MUSICAUX DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DES BAOUS

Le président, Yves ARDISSON, et le directeur, Robert DELAUDE, ont donné un nouvel élan à cette école en créant des jardins musicaux, proposés dans chaque centre à des tarifs très attractifs. Celui de TOURRETTES a lieu le mercredi à dix heures à l'école maternelle et concerne les enfants de 4 à 6 ans. Ce cours hebdomadaire de 45 minutes leur permet de découvrir la musique en s'amusant. Pour les plus âgés, la pratique de l'instrument de leur choix est assortie d'un cours de formation musicale pour deux rendez-vous hebdomadaires.

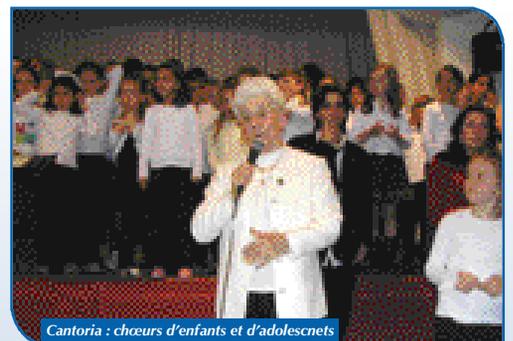


Créée depuis 1992

Deux stages, un au printemps, l'autre pour l'été prochain, accueilleront tous les jeunes musiciens du département.

Un festival, des événements culturels, un tout nouveau logiciel, une méthode pour les élèves et une équipe de parents dynamiques sur le terrain, sont les témoins de l'enthousiasme suscité par cette école.

Deux auditions sont programmées chaque année ; la première est prévue le 24 Janvier à 16h30 dans la salle des fêtes. Complément d'information sur le site Internet : <http://edmbaous.com>.



Cantoria : chœurs d'enfants et d'adolescents

CANTORIA... POURSUIT SON CHEMIN

Après l'expérience très réussie de l'intégration d'une classe de l'école primaire de Tourrettes au Festival de chœurs d'enfants et d'adolescents du département, un grand projet est en cours : dès le mois de janvier, Florence Derivière créera un chœur d'enfants à l'école primaire, avec l'appui de la municipalité. Celui-ci sera, par la suite dirigé par Olivier Brou.

Sont prévus les rencontres et festivals suivants :

- XIII^{ème} festival des chœurs d'enfants et d'adolescents à Tourrettes, le samedi 4 Avril et le dimanche 5 avril 2009 ;
- Concert de clôture de Cantoria avec les enfants de Tourrettes à la salle des congrès de Saint-Raphaël, le dimanche 17 Mai 2009 ;
- IV^{ème} rencontre des chœurs d'adultes à la cathédrale de Vence, le dimanche 14 Juin.

L'APE FAIT PEAU NEUVE

L'Association des Parents d'Elèves de l'école du Pont du Loup, a élu lors de son l'Assemblée Générale du vendredi 7 Novembre 2008, son nouveau bureau pour l'année.



Grâce au dynamisme de la nouvelle équipe présidée par Carole BOUNIOL (*) deux Marchés de Noël ont été organisés le Vendredi 12 et Mardi 16 Décembre, ainsi qu'une soirée CONTES le Vendredi 19 Décembre, en partenariat avec l'équipe enseignante.

(*)bouniolmarino@free.fr



Convivialité à l'APE

PROMOTION DU VILLAGE PAR L'OFFICE DU TOURISME

Le 4 décembre 2008 les représentants de divers Offices de Tourisme du département étaient invités à découvrir notre village et ses richesses tant au niveau culturel, historique qu'artisanal.



Réception au Château-Mairie

Monsieur le Maire, José Bertaina, a accueilli les délégués de Nice, Grasse, Villefranche sur mer, La Colle sur Loup, Mouans-Sartoux, Villeneuve Loubet, Saint-Paul, Gilette et Peymeinade ainsi que celui de l'UDOTSI (Union départementale des offices de tourisme et des syndicats d'initiative), dans les salles du château, réception chaleureuse, agrémenté de la visite de l'exposition de Marie Ducaté.

Ensuite Damien Bagaria, adjoint aux finances a ouvert les portes de la « Bastide aux violettes » afin de présenter le futur musée qui doit être inauguré en mars 2009, et Florence Coche, productrice de violettes a commentée la visite des serres. Marie-Line Bagaria a entraîné tout ce petit groupe pour une visite détaillée du village où les artisans ont pu montrer leur savoir-faire, et particulièrement Guillaume Dubosq qui a présenté son exceptionnel violon en bois d'olivier.

Nos visiteurs ont donc ainsi pu associer agréablement, travail, tourisme et shopping.

La matinée s'est terminée au Pont du Loup, où Yves Terillon, chef de l'«Atelier de la cuisine des fleurs» les a reçu avec un délicieux kir à la violette en guise d'apéritif et leur a servi de surprenant mets à base de fleurs d'une originalité qui ont enchanté leurs papilles. Il a proposé la visite de son atelier-cuisine à la grande joie de tous. Puis, l'incontournable arrêt à la confiserie «FLORIAN» leur a permis de commencer leurs achats gourmands de Noël.

Pour terminer la journée, retour au village, à la Maison des Arts et du Tourisme, où Yvette Boselli a présenté sa conférence sur la violette et répondu à toutes les questions. L'heure étant au goûter, les invités ont pu déguster thé et petits gâteaux à la violette.



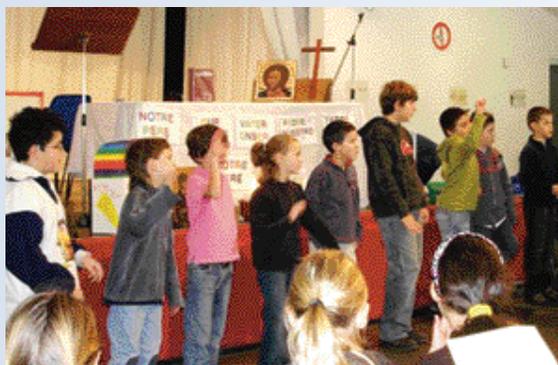
Confection des bouquets de violettes

Tous sont repartis avec un bouquet confectionné par chacun, des images plein les yeux et un petit sac renfermant des surprises (confiserie de chez Florian, fleurs cristallisées de Florence Coche, petits savons de la boutique

«Engrenage»), sans oublier des brochures et affiches pour la promotion de notre village dans leurs Offices respectifs...

Et surtout avec le sourire et un excellent souvenir de cette journée.

LE CATECHISME A TOURRETTES SUR LOUP



Réunion œcuménique des enfants de la région de Vence, à Tourrettes-sur-Loup

Depuis l'année scolaire 2005 / 2006, les enfants de l'école primaire, de 8 à 12 ans, peuvent recevoir un enseignement religieux au presbytère de notre village.

Des séances sont prévues pour 3 niveaux différents d'initiation à la tradition chrétienne.

Les enfants participent aux célébrations : messes familiales, journée œcuménique, crèche vivante...

Lorsque l'enfant et sa famille en ont exprimé le désir, ils préparent leur Baptême (s'ils ne sont pas encore baptisés) et leur première communion.

Pour inscrire votre enfant, contactez, en cours d'année : Claude et Marc BIGUENET au 04 93 32 98 31 ou Paul VIGROUX au 04 93 24 15 08.

La Fête de la Sainte Marie-Madeleine

du samedi 19 au lundi 21 juillet 2008



Le samedi soir : l'apéritif - Jean Roucas était invité



Le dimanche matin : la messe et la cérémonie



La cérémonie et le dépôt de la gerbe



Les discours



La préparation de l'apéritif



La démo de danse country pendant l'apéritif



Le dimanche soir : l'humoriste Mathieu et la chanteuse Carine Erseng, présentés par Jean Roucas



Le lundi : concours de boules et le loto du club les violettes



Le spectacle des "Chombier" du lundi soir

Les Fêtes et Animations de l'Été



Fete de la Saint-Arnoux - Pont du loup les 12 et 13/07



Célébration du 14 juillet



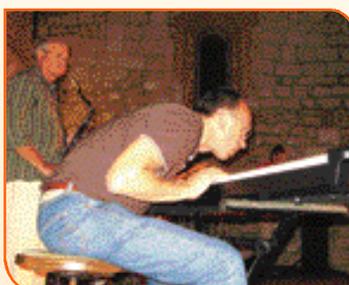
Groupe 222 le 27 juillet



Polyphonius à l'église le 29 juillet



Allan's group le 27 juillet



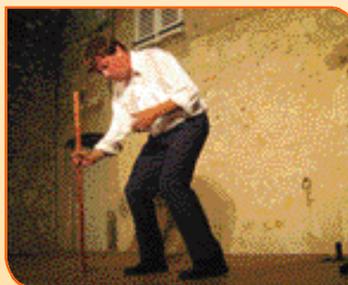
Good friends jazz band le 5 aout



Jazz JOGA Quartet le 8 aout



Sasa Fada le 10 aout



Theatre Camino le 13 aout au chateau

Emmenez moi à Compostelle !

C'est une performance d'acteur qui a rejoint celle du pèlerin de Compostelle, que nous a donné de vivre Fabrice TALON, l'auteur interprète de Camino, pièce de théâtre qui a été jouée le 13 août par la compagnie cannoise «La Berlue». Avec une incroyable énergie et une sacrée dose d'humour, ce pèlerin pas-comme-les-autres, nous a invité à le suivre dans son périple solitaire et dans ses rencontres avec d'autres explorateurs de «Finis Terra», de St-Jean-Pied-de-Port à Santiago en Espagne. Une mise en scène tout en humilité, un décor sobre utilisant simplement le magnifique cadre de la cour du château, et un accessoire unique : le symbolique bâton du marcheur. Mais aussi l'accompagnement subtil de Eric LEGAUD, musicien aux multiples instruments, qui soulignait de façon très complice les difficultés du marcheur, ses doutes, ses douleurs physiques et ses angoisses.

Le public, d'ailleurs, ne s'y est pas trompé lors des applaudissements : une standing ovation à la hauteur de la qualité de l'écriture, et de la brillante interprétation de Fabrice Talon qui nous a donné envie d'aller suivre ses traces à Compostelle.

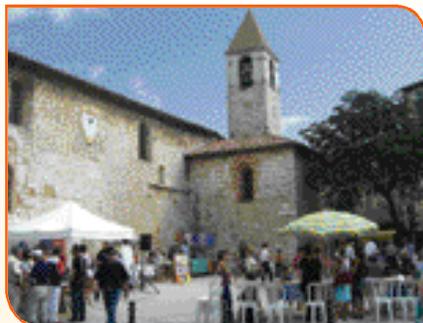


Les enfants de «Cythères» le 24 aout à l'église, dans les ruelles, au Scourédon



Musique, humour, chant, peinture, bal, feu d'artifices ont réjoui un très large public.

Les manifestations automne-hiver



Le 6 septembre : Forum des Associations



Le 12 octobre : concert et chansons par le grand chœur de Tourrettes



Le 18 octobre : repas dansant



Le 18 octobre : journée portes ouvertes à la maison des jeunes



Le 24 octobre : théâtre au Pont du Loup



Le 25 octobre : "les rendez-vous du chateau"

Les rendez-vous du Château

A ce premier concert organisé par l'action culturelle municipale, le public vient en nombre, et certains mélomanes restèrent debout pour écouter avec bonheur les quatre talentueux musiciens de l'Aïghetta Quartett. Les guitaristes proposèrent en première partie des musiciens classiques tels que Vivaldi ou Bizet, puis jouèrent leurs propres compositions. L'auditoire, conquis, fut ensuite invité au deuxième étage du château, dans les salles réservées aux œuvres contemporaines du FRAC Provence Côte d'Azur pour découvrir quelques surprises... La première fut d'ordre gourmand, avec un kir à la violette et une petite crêpe au sucre offerts à chacun ; la seconde fut musicale : au pied d'un tableau de Georges Aurtard, les guitaristes se mêlèrent au percussionniste Antoine Bourgeau et offrirent des œuvres inédites remarquables.



Le 30 octobre : les enfants se déguisent



Le 8 novembre : la danse country ne connaît pas la crise



Le 15 novembre : concert en chansons de P. Capelle



Le 6 décembre, les CMI chantent pour le Téléthon

LE DEVOIR DE MEMOIRE

Le 11 novembre 1918, il y a 90 ans, le clairon Sellier sonnait le cessez-le-feu ; au mois de mars 2008, Lazare Ponticelli, le dernier poilu français, mourrait à l'âge de 110 ans.

Aussi le Maire et les élus, lors d'une séance du conseil municipal, décidèrent de donner un éclat particulier à la commémoration de l'Armistice. Cette manifestation s'est donc articulée autour de trois actions distinctes mais complémentaires.

Tout d'abord le mardi 11 novembre la commémoration proprement dite autour du Monument aux Morts, ravalé

pour rendre à la pierre et aux plaques de marbre leur aspect original.

Après l'appel des morts, le dépôt de gerbe, la sonnerie aux morts et la minute de silence, plus d'une trentaine d'enfants de l'école élémentaire ont chanté la Marseillaise puis l'Hymne à la joie.

A la fin de la cérémonie, José Bertaina, Maire de Tourrettes, a dévoilé une stèle, œuvre de Pierre Lacroix, qui rappelle que jusqu'en 1895 l'emplacement du Monument aux Morts était le cimetière de la commune.



La minute de silence



Les enfants chantent la Marseillaise



Les enfants chantent l'Hymne à la joie

Puis tous les participants, près de 300 personnes, se sont déplacés vers la place Maximin Escalier où, grâce à la météo favorable, le Maire a résumé les grandes lignes du conflit et a souligné toute sa joie de voir les enfants, l'avenir de notre pays, participer à ce devoir de mémoire

qu'il convient de perpétuer et il leur offrit un livre pour les remercier. Ensuite, ce fut l'inauguration de l'exposition «Nos Poilus» réalisée par Les Amis de Tourrettes et la Mairie avant «le p'tit coup à boire», moment de convivialité et d'échanges apprécié de tous



Monsieur le Maire résume les grandes lignes du conflit



L'exposition Nos Poilus 14-18

Le vendredi soir suivant, le spectacle «Allons Enfants», imaginé par quelques élus, qui, pour un soir, se firent acteurs et chanteurs aux côtés de chanteurs plus «performants», plongea les nombreux spectateurs dans une rétrospective où se mêlèrent frivolité, émotion et tragique. De l'avis général ces actions, hommage à nos aïeux, furent une réussite. Remercions tout le corps enseignant de l'école élémentaire autour de son directeur qui s'est totalement impliqué pour expliquer aux enfants la finalité de cette manifestation, et les préparer pour la cérémonie ; merci au chef de chorale !



Le Spectacle "Allons Enfants"

Merci à l'équipe des Amis de Tourrettes, qui, sous la houlette de leur président ont monté une exposition remarquable et assuré les permanences ; merci aussi à tous ceux qui ont prêté des objets pour illustrer tous les thèmes présentés. Merci aussi à tous les agents de la commune qui ont travaillé aux côtés des élus pour que tout soit le plus parfait possible ; enfin merci à nos « cantinières » pour l'installation, la décoration et le service du «p'tit coup à boire». Le seul regret que l'on peut retenir c'est que, 90 ans après la fin de la première guerre mondiale, nous n'ayons pu retrouver que 4

photos sur les 18 noms gravés sur le Monument aux Morts, car le regard d'un homme est plus fort que son nom sur la pierre.

Victor Hugo écrivait « les souvenirs sont nos forces, ils dissipent les ténèbres (...) il faut allumer les grandes dates comme on allume les flambeaux » ; le Général de Gaulle affirmait « le souvenir ! Ce n'est pas seulement un pieux hommage rendu aux morts, mais aussi un ferment dans le cœur des vivants ». Ces deux citations traduisent bien ce que doit être le devoir de mémoire.

LE RETOUR DU LOUP BARNABE

Le loup Barnabé est revenu dans notre commune pour la troisième année consécutive du 7 décembre 2008 au 4 janvier 2009. Cette manifestation était organisée par l'Atou (association des artistes, artisans, commerçants, restaurateurs, hébergeants et services) grâce au soutien financier et logistique de la municipalité.

L'objectif premier était d'animer le village à une période traditionnellement calme et d'attirer (et retenir) les visiteurs afin de soutenir le commerce et l'artisanat qui sont la richesse de notre commune.

Mais, plus encore, il s'agissait de fédérer l'ensemble des acteurs économiques, de renforcer le partenariat mairie-association de commerçants, de travailler avec les écoles de Tourrettes et de Pont-du-Loup, avec le foyer du livre et avec les habitants du village.

Objectif atteint, donc, avec la mise en place, au sein du village, de 6 grands décors collectifs et de 25 décors individuels dans les vitrines des ateliers, commerces et restaurants, transformant la commune, joliment illuminée, en village de conte d'enfants.



De contes, justement, il en fût question, puisque le voyage du loup Barnabé se déroulait cette fois-ci au pays des contes et légendes. Du Petit Chaperon rouge aux Trois Petits cochons, en passant par des contes russes, roumains ou japonais, les petits (et les grands) ont pu voyager eux aussi dans l'imaginaire. Le loup, déguisé en mère-grand, attendait tranquillement le petit chaperon rouge dans sa petite maison de bois; l'oiseau de feu, suspendu au dessus du terrain de boules, volait une pomme d'or au nez et à la barbe du fils du tsar; les trois petits cochons dansaient dans leur maison de brique en narguant le grand méchant loup, et Pierre et son grand père capturaient le loup gris sorti de la forêt.

La bibliothèque, quant à elle, proposait tout le mois des livres sur les loups. Les écoles maternelles et élémentaires de Tourrettes et Pont du Loup avaient décoré le grand sapin de la place de la Libération et préparé une exposition visible tout le mois au Château-Mairie.



L'inauguration de la manifestation s'est déroulée sous un soleil clément, propice à un vrai moment de convivialité. Les loups (les vrais) étaient au rendez vous. Ils étaient dix, dont les jeunes louveteaux de l'année dernière devenus adultes.



Au programme également, conteurs, spectacles de marionnettes, représentations de Pierre et le Loup (toujours lui!), initiation au tir à l'arc avec les Archers du Malvan, et spectacle amérindien avec la troupe de Sylvain Wolf, d'origine Cherokee. Au programme de ce mois de décembre, donc, du rêve et de la gaieté pour les petits et les grands !

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS

Prochains Rendez-Vous du Château :

Jusqu'au 20 mai 2009 : Exposition: «Sourires masqués» œuvres de Marie Ducaté.

Samedi 24 janvier 2009 de 10h à 17h : Conférence: «l'art et la psychanalyse»

Samedi 7 février 2009 à 20h30 : Cie La Berlue

«Comme si tout avait un sens»

(humour et tendresse... on a perdu la mémoire du monde...)

Dimanche 19 avril à 17h30

Cie Jacques B «Monsieur de Pourceaugnac» de Molières à 17h30

Samedi 16 mai à 20h30 et dimanche 17 mai à 17h30

Cie Acte 1 Scène 1

«J'ai deux mots à vous dire»

d'après une pièce de Jacqueline Mailliant



Le 20 novembre : inauguration de l'exposition des œuvres de Marie Ducaté (FRAC)

Conférences sur la violette à l'Office de Tourisme : jusqu'en fin mars 2009

Tous les samedis de 14h à 16h30 ou sur rendez-vous : Yvette BOSELLI tel : 06 68 36 25 24

Conférence détaillée sur la culture de la violette avec diaporama

Confection de bouquets : Avec les violettes et feuilles fraîchement cueillies, vous apprendrez à faire « le bouquet de violettes » qui vous sera offert

Dégustation d'un goûter à base de produits à la violette, thé, sirop, confit de violettes sur toast, violettes cristallisées, etc...!

Questions/Débat sur la culture de la violette



Fête des Violettes :

les 13, 14 et 15 mars 2009

Le vendredi soir, soirée spectacle à la Salle des Fêtes à 20h30

Le samedi, marché artisanal des producteurs et horticulteurs. Le soir, traditionnelle Brissaud provençale faite de pain frotté à l'ail, d'anchois et, bien sûr, d'huile d'olive.

Le samedi à 11h Inauguration de la Bastide aux Violettes

Le dimanche, à 10h30 : Grand'messe chantée en l'église St Grégoire. Dans la matinée, aubades et danses traditionnelles. A 14h30, corso fleuri de la place de la Madeleine vers le centre du village, se terminant en «Bataille de Fleurs».



Samedi 4 Avril et Dimanche 5 avril 2009

XIII^{ème} Festival des Chœurs d'Enfants et d'Adolescents avec la participation de la chorale de l'école

Dimanche 19 Avril à 17h30 : Cie Jacques B. «Monsieur de Pourceaugnac» de Molières

Samedi 16 mai à 20h30 et Dimanche 17 mai à 17h : Cie Acte 1 Scène 1 : «J'ai deux mots à vous dire» d'après une pièce de Jacqueline Mailliant

MERCI

Le fond muséographique de la Bastide aux Violettes, vient de s'enrichir de nouvelles pièces grâce à des dons. Tout d'abord, les petits enfants de Victor Linton, le créateur de la fête des Violettes, ont donné un collier et des boucles d'oreilles créés par leur grand-père dans son atelier tourretan, au début des années 60. Réalisée en plastique, matière qu'il fut le premier à employer pour façonner des bijoux pour les plus grands noms de la mode, cette parure trouvera toute sa place au sein de l'exposition permanente.



Collier et boucles d'oreille VICTOR LINTON

Ensuite Jean Baussy, qui pendant de longues années avec son épouse tenait la librairie de la Bourgade, a offert une aquarelle de Victor Linton représentant un projet de char fleuri. Cette aquarelle sera également présentée dans une des salles d'exposition de la Bastide.

Une action qui perpétue une tradition familiale car c'est aussi un Baussy qui fit don à la commune du terrain où ont été érigées les extensions de l'école élémentaire. Ces deux exemples sont, nous l'espérons, le début d'une collecte fructueuse pour notre patrimoine communal.



Aquarelle VICTOR LINTON

LES JARDINS DE L'HISTOIRE

Surprise les 27 et 28 septembre : Les Jardins de l'Histoire s'installent au jardin Tajasque

Pour leurs Deuxièmes Journées de la Biodiversité et du Développement Durable, ils avaient en effet décidé d'être présents chemin de la Valière avec 3 Ateliers du Vivant, ainsi qu'au jardin Tajasque, pour faire participer le village à cet évènement.



Le thème choisi cette année était l'action au quotidien. Beaucoup d'associations étaient présentes : le WWF, Artisans du Monde, Greenpeace, la Nef, le SEL, Agribio, l'AVEM, le Théâtre Solidaire, Eclat... la CASA aussi, pour expliquer ses actions durables, ainsi que les élus pour parler des programmes mis en place dans la commune. Conférences et projection de film sont venues également ouvrir des débats constructifs avec nombre de passionnés de la protection du vivant.

Au fait, que savons-nous de ces jardins uniques en Europe ?

Ouverts le 30 juin 2007, les jardins offraient déjà à voir 400 variétés de plantes potagères et médicinales anciennes, inconnues ou oubliées.

Leur concept, en tant que conservatoire ethnobotanique, est simple: il raconte l'histoire alimentaire et médicinale de l'homme à partir de son assiette, aux grandes périodes de son évolution. Un pari, un peu fou aux yeux de certains, mais tenu, dont la mise en œuvre a demandé deux longues années de recherches minutieuses en France et à l'étranger et abouti à la création de 17 jardins racontant 5000 ans d'histoire de l'Humanité.

L'Egypte au temps des Pharaons, la Grèce de Théophraste, la Rome de Pline l'Ancien au cuisinier Apicius, le Moyen-Age d'après le Capitulaire de Villis et le jardin de Strabon, la Renaissance face aux trésors des potagers amérindiens du Nouveau Monde, le Potager du Roy au XVII siècle, un jardin niçois en 1884, un potager provençal au XX siècle... l'Inde du Sud potagère et médicinale, l'Afrique d'hier et d'aujourd'hui, le jardin chinois, le potager du Japon, le jardin de l'herboriste planétaire, le jardin des fleurs comestibles, le petit coin de l'homéopathie et le parcours aromatique et curieux de nos campagnes, sans parler des collections de légumes anciens et étrangers...

L'Association Pomme d'Amour, initiatrice de ce projet, souhaitait offrir à chacun l'opportunité de revivre un peu l'expérience des générations qui nous ont précédés et

retrouver nombre de légumes oubliés, de traditions et de savoir-faire dont la trace se perd dans la nuit des temps.

Un an plus tard, son équipe proposait pas moins de 600 variétés anciennes dont les très exceptionnels blés d'avant la domestication, qu'ils sont les seuls au monde à «cultiver» encore. Ces blés qui ont entre 10000 et 12000 ans sont tels que les hommes du Mésolithique les utilisaient, crus ou grillés sur une pierre brûlante. Ils furent présentés au public lors de visites guidées dès la fin du printemps. En effet, comment découvrir dans le détail ce qu'ont aimé ou détesté nos ancêtres, ce qui les a soignés ou pas, sans un guide pour soulever le voile de cette histoire méconnue, abandonnée, pillée, détruite souvent ... celle de la biodiversité de notre planète, car c'est de cela qu'il s'agit aux Jardins de l'Histoire où l'on tente de faire mieux connaître pour inciter à protéger.

Dans ce petit coin de terre tourrettane, on a remonté le temps avec la plus grande honnêteté historique et ethnobotanique, grâce à l'aide de plus de trente partenaires aujourd'hui : éminents chercheurs de l'INRA, du CNRS, du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, du Musée du Louvre, du CIRAD, du GEVES... de jardins botaniques, d'historiens, d'ethnobotanistes...

Ces jardins, conçus au naturel, sont un musée vivant aux spécimens rares souvent uniques, comme ce melon Humaid, originaire du Soudan, de 5cm de long pour 10g, vieux de 8000 ans et ancêtre de nos melons cultivés. Ces cultures extraordinaires s'étendent sur 5 longues restanques, précieusement conservées, qui racontent la pénibilité et le travail fantastique de générations de Tourrettans courageux.



Ici, on l'aura deviné, on cultive la terre avec un respect absolu du vivant car la biodiversité est partout dans le végétal mais aussi dans toutes les formes de vie qui participent, souvent à notre insu, à son développement. Bactéries, lombrics, insectes agissent sans cesse pour que les cultures soient possibles donc, aux Jardins de l'Histoire, ils sont protégés au même titre que les oiseaux ou d'autres mammifères plus connus.

Chaque année, des jardins sont agrandis, transformés, des zones sont mises en jachère comme autrefois, de nouveaux jardins naissent aussi et en 2009 les médicinales seront à l'honneur. Ainsi, au mois de mai une visite spéciale sur les « Arbres Médecine » sera proposée (voir La Lettre des Jardins sur le site). Une série d'Ateliers du Vivant seront organisés dès le printemps pour apprendre à cultiver bio, à la façon des Jardins de l'Histoire, son coin de terre ou son balcon ...Qu'on se le dise !

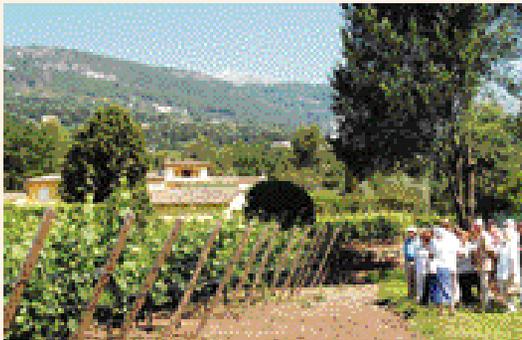
www.niceasso.net/lesjardinsdelhistoire
06 98 74 07 77

**Réouverture des jardins courant mai
visites sur réservation**

VISITE DU DOMAINE SAINT-JOSEPH

ORGANISÉE PAR L'OFFICE DU TOURISME LE SAMEDI 21 JUIN 2008

Nous sommes accueillis par Julien, le fils de Michèle et Gérard Bertaina, propriétaires récoltants du Domaine Saint-Joseph. Julien poursuit d'ailleurs la tradition familiale en étudiant l'œnologie.



Dans les vignes, il nous présente chaque cépage :

- le Rolle et le Sémillon pour les blancs ;
- le Mourvèdre, la Folle Noire (cépage local) et la Clairette pour les rosés ;

- le Mourvèdre, le Merlot et le Marselan pour les rouges. Sur près d'un hectare, trois parcelles, parfaitement entretenues, sont cultivées dans le respect de l'environnement et du terroir, sans engrais ni désherbant chimique.

Dans l'olivieraie, près de 140 oliviers (exclusivement des «cailletiers»), sont eux aussi cultivés sans engrais chimique. Julien nous explique la technique de la taille et sa méthode pour surveiller l'arrivée de la mouche afin de la combattre au meilleur moment.

Depuis 5 ans, le Domaine a obtenu le label «AOC huile d'olive de Nice» pour sa production d'huile et d'olives.

Il nous invite alors à la cave pour une visite des installations et une sympathique dégustation des différents crus, accompagnés de délicieux amuse-bouches préparés par la maîtresse de maison.

Une matinée aussi chaleureuse que goûteuse dans la bonne humeur et le plaisir de la rencontre et de la découverte.

VISITE DE LA FERME DES COURMETTES

ORGANISÉE PAR L'OFFICE DU TOURISME LE SAMEDI 18 OCTOBRE 2008

Dans sa ferme Bruno Gabelier élève environ 80 chèvres (et 2 boucs) et fabrique ses délicieux fromages BIO. Ses bêtes pâturent sur environ 200 hectares, et ont deux traites quotidiennes à la ferme, avec une pointe de production au printemps après la naissance des chevreaux aux mois de février et mars.

L'alimentation, est exclusivement composée des herbes et feuillages trouvés sur la pâture, et complétée de foin BIO en période hivernale et d'un complément protéagineux certifié BIO également.

Le local de traite peut accueillir 12 chèvres en même temps, un ingénieux système permet de les faire entrer d'un côté et de les maintenir pour la traite, puis elles ressortent par une autre passerelle.

Le lait, filtré est aussitôt envoyé par un tuyau à l'atelier de fabrication des fromages, que nous ne

pourrons visiter, sécurité sanitaire et hygiène obligent.

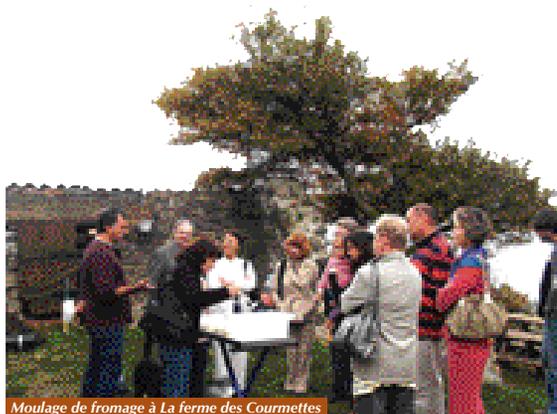
Cet atelier est d'ailleurs régulièrement contrôlé par les services sanitaires pour conserver l'agrément européen et par Ecocert pour la certification BIO.

Bruno nous invite à une petite démonstration de fabrication de fromage devant sa maison et chacun s'exerce à mouler à la louche une douzaine de fromages. Le petit lait est récupéré et redonné aux chèvres qui en raffolent.

Puis nous passons à la dégustation du fromage tout frais du jour, suivi par les autres spécialités de la ferme des Courmettes : le fromage au pistou (fabriqué sur place), celui à la pâte d'olive, le fromage au poivre et enfin une délicieuse tomme de chèvre moelleuse et goûteuse à souhait, accompagnés d'un verre de vin rouge et de la bonne humeur de tous les visiteurs, ravis de leur matinée.

Chacun repart d'ailleurs avec une provision de ces excellents produits, bien décidé à revenir s'approvisionner à la ferme ou chez les 2 épiciers du village qui les commercialisent également.

+ d'infos: www.chevredescourmettes.com



Moulage de fromage à La ferme des Courmettes

LA CONFISERIE FLORIAN SE MET AU SALE



« **Le Bistrot des Fleurs** » a éclo dans un cadre mi-vert mi-rose de couleurs tendances et élégantes. Le concept est nouveau, osé et joyeux.

En entrant dans ce lieu inattendu, le visiteur-dégustateur ne peut s'empêcher de sourire à cette ambiance colorée et sentir son coeur d'enfant se souvenir...

Il pénètre dans une bonbonnière géante, dans un décor hors temps.

« Le Bistrot »

Le plat du jour est alléchant et propose toujours la note florale : *tagliatelle de rose aux gambas grillées, tagliatelle de violette avec son fondant de foie gras poêlé, riz rouge au jasmin, saumon fumé et vinaigrette aux fleurs, ou club*

sandwich ros'olive et chèvre accompagné d'un mesclun au vinaigre de rose.

A votre arrivée, vous sera offert un sirop de fleur au choix ainsi qu'une dégustation de nos pâtes d'olives ou confits de légumes (poivrons, aubergines, oignons ou tomates). Bien entendu des plats plus classiques sont également proposés à la carte : salade à la grecque, baguette à l'italienne ou encore tarte au saumon-oseille.

« Le Salon de thé »

Une odeur délicieuse... C'est l'heure du goûter, les crêpes sont prêtes et servies avec nos sucres parfumés, nos miels et nos confits de fleurs. Vous pourrez aussi déguster des crèmes glacées aux fleurs (rose, violette, jasmin), des glaces (coquelicot, hibiscus, romarin, chocolat) ou des sorbets (citron, mandarine, verveine), le tout accompagné des délicieux sablés à la rose ou à la violette, de mini cannelés, brownies ou cookies. Savourez aussi les thés aux arômes de fleurs, le chocolat chaud maison ou le capuccino.



« La Crêperie des Arts »

La crêperie s'est agrandie et a été reprise par Marie Sophie la sœur de Jean-Luc Glory.

LA GALERIE EPONYME A CHANGÉ D'ADRESSE

La Galerie Éponyme, précédemment située dans la Grand-rue, a déménagé au 1 route de Saint-Jean et est devenue L'ATELIER GALERIE EPONYME.

Les artistes peintres Ica SAEZ et Donatien QUARTIERI y réalisent et exposent leurs créations : peintures figuratives contemporaines pour Ica et abstractions pour Donatien.

L'atelier-galerie Éponyme propose également de réaliser sur commande des décorations d'intérieur, en relation avec des créateurs et des entreprises qualifiées.



Ica SAEZ
www.icasaez.net



Donatien Quartier www.donatienquartieri.com

En hiver, l'atelier-galerie est ouvert tous les matins (et l'après midi, sur rendez-vous au 06.86.72.44.72 ou 06.82.08.28.42). En été, les horaires sont les suivants : de 10h30 à 14h et de 16h00 à 19h.



OUVERTURE D'UNE NOUVELLE GALERIE DE PEINTURE

La galerie « Hekamiah » a ouvert ses portes près de la place Maximin-Escalier, au numéro 11 de la rue du Brec.

A l'origine de cette création, une jeune Tourettane, Laetitia HERDER qui expose également dans une galerie à Saint-Paul de Vence.

Simplicité, sincérité et générosité, voilà les trois mots qui définissent le mieux Laetitia. Autodidacte, elle peint depuis l'âge de 17 ans des toiles à l'huile dans lesquelles elle incorpore des collages. Regarder ses compositions plastiques, c'est prendre le pari de se laisser entraîner dans un monde onirique, dans un voyage de sensations, d'émotions, peuplé d'anges rassurants et de personnages féminins énigmatiques.

Pleine de projets et fourmillante d'idées, c'est avec un grand enthousiasme que Laetitia vous propose aujourd'hui de venir découvrir une part d'elle-même et de ses travaux dans son atelier-galerie.

GUILLAUME DUBOSQ

LAUREAT DU GRAND PRIX DEPARTEMENTAL DES METIERS D'ART DES ALPES MARITIMES



Pierre Dubosq

Un atelier de père en fils, un même respect pour le travail bien fait, le relais du savoir faire ...

Pierre Dubosq, artisan autodidacte dès l'âge de 18 ans, adopta Tourrettes sur Loup à 24 ans, en 1959, et y installa son atelier dans la Grand' Rue. L'herminette et la gouge étaient alors ses principaux outils. Bien calé sur son billot de bois, il creusait avec un appétit de termites, et fabriquait pour les visiteurs, sculptures, bougeoirs, plateaux et saladiers en bois d'olivier...

A son arrivée, ses compagnons d'artisanat au village s'appelaient entre autres : Brauen, Julliard, Walfard, Pierre Jean, Dick, Olga Mietens, tous tisserands et aussi Maurel et Quéré, céramistes, Linton, créateur de bijoux, Chanlaire, peintre sur soie, Decayeux, créateur de bas-reliefs, et encore l'artiste sculpteur Robert Roussil...

Cinquante ans plus tard, l'herminette a laissé sa place à la « boule râpe » et l'égoïne à la scie à ruban ; l'atelier et la boutique ont changé, mais l'envie et le



Guillaume Dubosq ...avec des outils plus modernes

goût de façonner le bois d'olivier sont là. C'est Guillaume qui reprend le flambeau, lui qui a passé son enfance à « bricoler » des petites voitures et des épées dans l'atelier de la maison familiale, aux côtés de son papa!

C'est comme cela, tout naturellement que l'amour de l'olivier s'est imposé à lui et qu'il a décidé d'en faire son métier.

Quatre années dans un lycée professionnel, un bac pro d'ébéniste d'art, la sculpture, la marqueterie, la restauration de meubles anciens, la création de meubles ont été sa formation de base ; puis la connaissance du bois d'olivier l'a occupé pleinement, car, ce bois-là ne ressemble à aucun autre, et son travail n'est pas enseigné dans les écoles.

Depuis 2003, Guillaume a repris l'entreprise familiale; il est aujourd'hui, parmi les derniers fabricants d'objets en bois d'olivier de la région.

La lutherie en général, et l'idée de fabriquer un violon en olivier en particulier, le passionnent depuis longtemps ; c'est auprès du luthier du Cannet, Nicolas Chassaing, et grâce à son aide précieuse, qu'il peut doucement faire prendre forme au violon dont il rêve.

Il étudie et compare l'acoustique du bois d'olivier et l'érable utilisé habituellement en lutherie, trouve des solutions aux nombreux problèmes qui se posent, recommence encore et encore des pièces pour les améliorer... jusqu'à ce que l'instrument sonne. Ce n'est qu'une fois toutes les pièces assemblées, qu'il découvre un son rond et doux, un timbre se rapprochant de l'alto...



Le violon primé, en cours de fabrication, toutes les pièces sont en olivier

Sa persévérance (il y travaille depuis de nombreuses années), les difficultés rencontrées pour sa réalisation, compte tenu de l'extrême dureté du bois d'olivier, et l'audace de son projet ont été récompensés par le jury, qui à l'unanimité, lui a attribué le premier prix départemental. Il est arrivé second au concours régional à Marseille.

Bravo, et bonne chance pour la suite!

ENVIRONNEMENT - COUP DE GUEULE D'UN CITOYEN ORDINAIRE

500 000 participants étaient attendus pour l'opération «Nettoyons la Nature» les 26, 27 et 28 septembre 2008...

Il s'agit de la plus grande manifestation européenne en faveur de la protection de l'environnement, qui avait vu quelques 440 000 volontaires participer au nettoyage de 9000 sites en 2007.

Y a-t-il eu des Tourrettans parmi eux ? Statistiquement oui, cela aurait même dû concerner une trentaine d'habitants de notre commune.

Bravo à ces volontaires du nettoyage ; il faut le faire ; par exemple en 2007 ce sont plus de 930 tonnes de déchets qui ont été collectées par ces courageux, dont on sait également qu'ils sont majoritairement constitués d'enfants, et même à plus de 75% ; bravo donc à ces jeunes !

Nettoyer, c'est bien, mais n'est-il pas encore mieux de ne pas salir ?

Car je dois avouer que j'ai quelque fois un peu honte, lorsque je parcours les belles routes de Tourrettes, d'y trouver des sacs de déchets divers, des emballages, des meubles, des machines, des gravats et autres objets abandonnés (*) n'importe où, et même souvent là où la nature est la plus sauvage - calme et discrétion obligent - car



Dépôts sauvages



Panneau des enfants

nos pollueurs honteux n'ont, bien entendu, pas le courage de leurs actes...

Positons : je veux penser que beaucoup de personnes ignorent encore qu'une déchetterie existe à Tourrettes, qu'elle accepte à peu près tout ce dont on peut souhaiter se débarrasser, et que cette collecte se fait dans le but de recycler les matières déposées. La déchetterie est ouverte au 1441 route de Provence, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h, et, le samedi matin de 8h à 12h.

Enfin, pour celles et ceux qui ne peuvent pas transporter leurs déchets encombrants jusqu'à la déchetterie, il y a même un ramassage sur place organisé, chaque vendredi, sur inscription à la Mairie avant le jeudi matin (tel : 04 93 59 30 11).

Nous l'avons tous compris, nettoyer ce n'est certainement pas aller déposer ses déchets un peu plus loin, pour ne plus les avoir sous les yeux, chez soi, c'est s'assurer de leur prise en charge par les filières qualifiées qui existent, en vue des traitements adéquats, qui seuls les feront définitivement disparaître, sans aucune nuisance pour l'environnement.

En effet, la chaise de jardin, le téléviseur, le siège de bébé, les gravats, le meuble de cuisine ou les sacs de ciment (*) abandonnés au bord d'une route, ou même à proximité de containers d'ordures, resteront sur place et défigureront l'environnement pendant de longs mois : souhaitons-nous vraiment vivre au milieu de ces déchets ? Car c'est la véritable question que nous devons nous poser : celle du cadre de notre vie quotidienne, et de celui des générations futures : Nature ou dépotoir ? Certains disent que : «la Terre ne nous appartient pas, elle nous est prêtée par nos enfants» ; ce qui est sensé pour notre planète est forcément juste pour notre charmant village.

(*) Listes non exhaustives des dépôts sauvages observés en moins d'une semaine sur le territoire de Tourrettes.

L'HOMME ET LE BRUIT

Nous vivons dans une région quasiment idyllique : climat tempéré méditerranéen, paysages superbes, nature encore préservée dans notre moyen pays...

Ce pourrait être le paradis... s'il n'y avait LE BRUIT !

On peut bien sûr distinguer plusieurs sortes de nuisances sonores, selon leurs origines, proches ou éloignées, selon leurs sources, naturelles ou humaines, selon le volume du bruit engendré, raisonnable ou excessif, selon le moment auquel elles se manifestent, jour ou nuit, semaine ou dimanche...

Mais, est-il besoin de rappeler qu'un principe devrait demeurer intangible : le respect des personnes.

Couper du bois à la tronçonneuse le dimanche à 11 heures, ne pose pas les mêmes problèmes selon que le voisinage est situé à 30 mètres ou à 300 mètres, ou selon que la configuration des lieux disperse ou concentre le bruit.

Est-il bien nécessaire de faire fonctionner une sono à tout va à 23 heures, sous prétexte qu'«on est en vacances et on fait la teuf», en ignorant totalement le repos que plusieurs dizaines de voisins aimeraient prendre ? La fête pourrait certainement se dérouler dans de bonnes conditions avec un moindre volume sonore. Le goût pour la musique n'est pas nécessairement partagé, pour les mêmes mélodies, dans les mêmes lieux, aux mêmes moments... Pensons-y.

Faut-il vraiment qu'un chien hurle dans la nuit, engendrant une nuisance non négligeable pour le voisinage, parce que ses maîtres sont sortis pour dîner en ville ?

Doit-on évoquer ici les sons des autos dont le volume excessif est sans doute même destructif pour les tympans de leurs propres conducteurs ? Une moto, une voiture, une machine, une voix humaine, des animaux..., sont autant de sources de bruits qui peuvent incommoder, si l'on ne prête pas attention à leur effet sur les autres personnes.

Bien sûr, tout ce qui concerne les nuisances de voisinage est régi par la Loi et par des décrets préfectoraux ; mais faut-il en arriver là, entre concitoyens responsables, entre voisins conviviaux, entre amis parfois ?

Peut-être suffit-il simplement de se poser la question à chaque fois que l'on est susceptible d'être à l'origine d'un bruit : quel effet cela peut-il avoir sur les autres ?

Car, c'est aussi cela, la vie en société.

Vous pouvez envoyer vos articles à la mairie, ou de préférence par email à l'adresse : claudewucher@free.fr

BIEN CIRCULER SUR UN GIRATOIRE

Pour entrer sur un giratoire :

Vous devez céder le passage à ceux qui circulent sur l'anneau.

Pour circuler sur l'anneau :

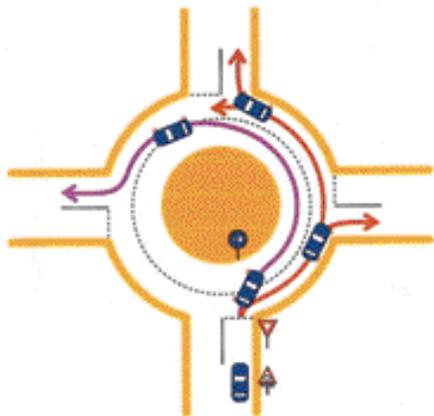
Lorsque le giratoire dispose de plusieurs voies de circulation, vous devez circuler sur la voie de droite.

Toutefois, si vous prévoyez de sortir à gauche de votre axe d'entrée, vous pouvez emprunter la voie située la plus proche du terre-plein central. Cela est admis, ce n'est pas obligatoire.

Si vous changez de voie, vous devez signaler votre intention (avec le clignotant) et laisser impérativement la priorité à ceux qui circulent sur la voie que vous souhaitez rejoindre.

Pour sortir du giratoire :

N'utilisez votre clignotant qu'après avoir dépassé la dernière sortie avant la vôtre.



ACCROCHAGE SUR UN ROND-POINT

L'utilisation des carrefours à sens giratoire se révèle parfois anarchique.

D'où des quiproquos et des accrochages. Qui a tort, qui a raison ?

Règle N° 1 : Priorité à gauche

Les giratoires avec priorité à gauche se reconnaissent aux panneaux triangulaires, bordés de rouge, placés à l'abord des ronds-points, et portant l'inscription « vous n'avez pas la priorité » ou « cédez le passage ». Le prioritaire est l'automobiliste déjà engagé sur le rond-point, que l'arrivant doit laisser passer avant de s'engager. Dès lors qu'un conducteur ne respecte pas cette priorité, et provoque un accrochage, les torts sont 100% à sa charge.

Règle N°2 : Priorité à celui qui ne change pas de file

Selon le Code de la Route, tout changement de file sur un rond-point doit être signalé, et ne peut se faire qu'à condition de ne pas gêner les usagers qui restent sur leur file. Si le changement de file risque de perturber la circulation, l'automobiliste qui veut sortir et qui ne se trouve donc pas sur la file extérieure du rond-point, doit refaire un tour plutôt que de forcer le passage. Sinon, en cas d'accident, il supporte, là aussi, 100% des torts.

EN CONCLUSION : Si vous voulez rester toujours prioritaire sur un rond-point, pouvoir sortir sur n'importe quelle sortie en toute aisance, avoir toujours raison à 100% lors d'un accrochage, restez toujours sur la file de droite.

CODE DE LA ROUTE

Depuis le 1er juillet 2008 :

Tout automobiliste doit posséder, dans l'habitacle de son véhicule, un gilet jaune rétro-réfléchissant, et un triangle de signalisation dans son coffre. A défaut, l'amende encourue est de 135,00 €.

Depuis le 1er septembre 2008 :

Tout cycliste qui circule de nuit hors agglomération, doit porter un gilet rétro-réfléchissant, sous peine d'une amende pouvant aller jusqu'à 75,00 €.

Téléphoner en stationnement :

Il n'est pas interdit de téléphoner au volant de sa voiture... lorsqu'elle est stationnée. C'est ce qu'a confirmé la Cour de Cassation dans un arrêt du 13 mars 2007. Attention toutefois : dans un embouteillage ou au feu rouge, un véhicule reste en circulation. Il demeure donc interdit de tenir son téléphone à la main dans ces circonstances.



La signature de la carte verte :

Une rumeur incroyable ! Le défaut de signature de l'attestation d'assurance n'entraîne pas son invalidité. Quant à la signature au dos de la vignette d'assurance apposée sur le pare-brise, elle n'est en rien obligatoire, le Code des Assurances et le Code de la Route n'y faisant aucune allusion.

DERNIERE MINUTE

Facture d'eau de la Régie communale de l'eau et de l'assainissement :

Suivant les décisions prises par Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse pour l'année 2008, voici l'application des nouvelles redevances :

Redevance pour prélèvement des ressources en eau (tous usagers) – 0,069 ct/m³

Redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique (tous usagers) – 0,19 ct/m³

Redevance modernisation des réseaux de collecte (assainis) – 0,13 ct/m³

en lieu et place de celles perçues en 2007 : Prélèvement en milieu naturel (0,02 ct/m³), Pollution (0,16 ct/m³), et Fonds National pour le Développement des Adductions d'Eau (FNDAE) (0,02 ct/m³)



SILENCE ON TOURNE !

Depuis 1925, quand le portail neuf servit de décor au film «L'Espionne aux yeux noirs», la Cité des Violettes a offert par son caractère si typique un ensemble naturel de tournage pour nombre de réalisateurs.

Le jeudi 23 octobre, Tourrettes a renoué avec le cinéma, une équipe de la société de production «AKZENTE Films», basée à Munich, a tourné des scènes d'une comédie romanesque intitulée «Briseur de cœur, oh bonheur». Deux séquences du film ont été réalisées, l'une sur le jeu de boules face à l'Office de Tourisme, l'autre dans la Grand'Rue.

En 1997, la Société des Arts avait organisé pendant les mois de juillet et août une remarquable exposition sur le cinéma à Tourrettes et sur le talentueux décorateur de cinéma Alexandre TRAUNER. Deux petits fascicules avaient été édités pour cette manifestation, la qualité et l'intérêt des textes et des illustrations mériteraient sans doute une réédition.

Deux extraits du fascicule sur le cinéma, les regrets pour la disparition pendant la guerre des 2 kilomètres de film réalisés par l'abbé MARTIN, dynamique curé du village, avec sa caméra de tous les événements importants de



Les boulistes au cinéma

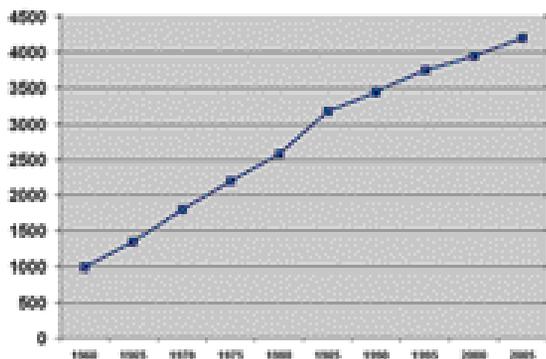
Tourrettes ; le plaisir de revoir le film de Christian-Jaque, Ernest le Rebelle, où la gare est le lieu de scènes majeures tournées les 15 et 16 août 1938.

Aujourd'hui, le fonds de soutien d'aide à la production cinématographique et audiovisuelle 06, créé en septembre 2006, a pour objectif, en aidant les productions, de promouvoir le département et l'industrie du cinéma. Aussi, même si la vie quotidienne est un peu bouleversée lors d'un tournage, notre village se doit de tout faire pour redevenir ce site reconnu et apprécié des réalisateurs... C'est l'affaire de tous !

HABITAT PRIVILÉGIÉ ?

Tourrettes attire du monde : chacun sait que les touristes apprécient notre village et viennent volontiers le visiter. On ne peut même plus parler d'«estivants» puisque ce phénomène n'est pas limité à la seule période d'été. Mais il existe d'autres amateurs, plus durables, puisque nombre d'entre eux décident un jour de devenir Tourrettans.

Premier constat : la population de la commune a cru de 150% en 30 ans, et cette croissance est sans commune mesure avec l'évolution de 40% de celle du département des Alpes Maritimes sur la même époque.



Courbe démographique

Second constat : le solde annuel – des naissances sur les décès au niveau communal – n'est devenu positif que depuis 2003, et encore, il ne s'agit en l'occurrence que de quelques unités chaque année.

L'explication de l'évolution de la population de Tourrettes se trouve donc plus dans les flux migratoires que dans la

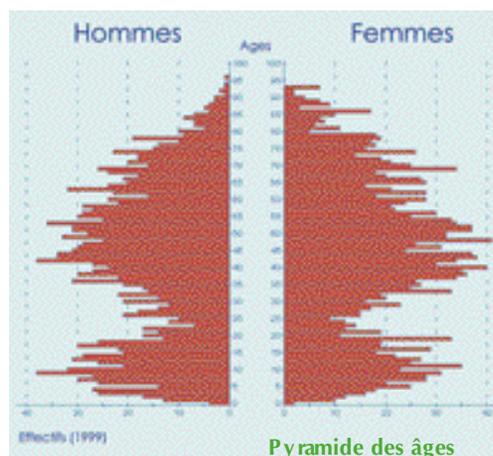
démographie naturelle locale. On vient s'installer à Tourrettes par choix délibéré, lié à son environnement privilégié.

La population de la commune n'est pour autant pas vieillissante : la pyramide des âges montre que le groupe des 5/15 ans vient talonner celui des 40/50 ans.

La caractéristique locale est plutôt dans la proportion de la population des 20/30 ans nettement inférieure à celle du département : l'explication de ce phénomène est vraisemblablement lié à la nécessité de « s'expatrier » au moment des études, du fait de la difficulté à se déplacer quotidiennement vers les universités et grandes écoles de Nice et Sophia-Antipolis.

Ce que les chiffres ne disent pas, c'est la proportion de ces étudiants qui reviennent vivre dans leur village dès que l'occasion se présente ; gageons qu'ils sont nombreux, parce que, décidément, il fait bon vivre à Tourrettes !

Sources : état civil communal et recensement de 1999.



Pyramide des âges

NOS TROIS CENTENAIRES



Apollonie Mouton



Marguerite Rocca



Raymonde Aubert

NAISSANCES

MESGUICH Céline Josiane Marie-Noëlle
LEBRIGAND Jules Andrew
AFFRIAT Eliel Jimmy Jérémy
PELLEGRINO Lou-Anne Maddalena
ELKAÏM Nils Pierre
MARIO Mahé Bruno
ROUX Léa Andrée Françoise
FROON Dominique William
FROON Tobiah Joseph
RAMPON--DICE Sean Robert Joachim
GALAGANI Louca Luigi
SILVA SIMOES Esteban Yohan
WHITE Elodie Fleur
CODA Agathe Christelle Marie

CAGNES SUR MER 23/06/08
CAGNES SUR MER 11/07/08
CAGNES SUR MER 22/08/08
CAGNES SUR MER 22/08/08
GRASSE 2/10/08
CAGNES SUR MER 5/10/08
CAGNES SUR MER 20/10/08
NICE 6/11/08
NICE 6/11/08
CAGNES SUR MER 16/11/08
CAGNES SUR MER 19/11/08
CAGNES SUR MER 19/11/08
NICE 30/11/08
NICE 2/12/08

MARIAGES

LORET Pierre Alexandre et BOUCHE Sylvie Alice Michelle 14/06/08
OTTO Patrick Henri Elie et TROUILLER Sandrine Suzanne 21/06/08
PESSIA Nicolas Jean-Luc et
BLANCHARD Nadège Valérie Sylvia 27/06/08
ROUVE Jean-Pierre Lucien Henri et
VENZAC Sylvie Anne-Marie Isabelle 28/06/08
GRAZIANI Stéphane Jean-Pierre et
BLANCHARD Angélique Anne Virginie 5/07/08
BOSCARIOL Thomas Xavier et

GUYONVARHO Julie antoinette Ghislaine Marie 12/07/08
MURILLON Patrice Germain et VARIN Annabelle Lysiane 8/08/08
GRANAUD Olivier Michel et
CHOUARD Léonie Jeanne Jackson 8/08/08
ZUNINO Pierre Colin et CATROU Janine Germaine 9/08/08
KASPARIAN Arnaud Gabriel Henri et CSORDÁS Anikó 5/09/08
ROCHER Amaud Jean-Marie et
DE SABOULIN BOLLENA Stéphanie Audrey 20/09/08
NADEN Simon Ross et OHRING Nathalie 24/10/08
BRUNO Nicolas Michel et MILAN Sophie Marie Valentine 25/10/08

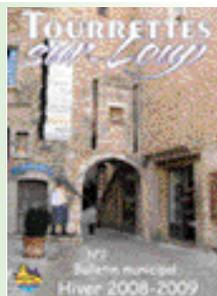
DECES

NÉNIN Jean-Claude Alain 20/06/08
THAUVIN épouse SANTACRUZ Jeannine Lucie Emma 24/07/08
LANZI veuve TIÉRAN Uliana Vincentine Marie 24/07/08
EINSILD DE LA SALLE divorcée
ZAYTOUNI Edmée Bathilde 5/08/08
NANNI Jean 9/08/08
GHIBAUDDO épouse SCHNEIDER
Christine Madeleine Jean-Baptiste 13/08/08
CURIE Daniel Marcel Maurice 30/08/08
DE ROO divorcée
BLOCH Isabella Margareta Alfons Maria 4/09/08

GARNERON Thérèse Marie 5/09/08
CHAMPSAUR Raymonde Marguerite 9/09/08
GONZALEZ Florian 21/09/08
DELEM Christian Bernard 10/10/08
BAUDIER René Baptiste 17/10/08
JURKSAITIS Ervinas 21/10/08
FERMAUD veuve PICHAT Janine Marie-Louise 10/11/08
VIALE Michel Patrick 4/11/08
MAUNIER veuve CAUVIN Edmonde Elisa Josette 13/11/08
BARBIER Roger Raymond 17/11/08
FAYOLLE veuve CURIE Jeanne Marie Josèphe 19/11/08
PETITJEAN Michel François 1/12/08

SALUT L'ARTISTE

Vous êtes amateurs de belles photos, vous êtes amoureux de Tourrettes-sur-Loup, alors à vous de jouer, choisissez votre sujet et faites nous parvenir une épreuve électronique (vertical, 3 Megapixels mini, 300dpi ou définition «fine»), qui pourrait faire la couverture d'un des prochains Bulletins Municipaux.



Cette photo restera votre entière propriété et sera imprimée sur la couverture d'un des prochains bulletins municipaux avec votre autorisation, et à titre bénévole.

Merci d'envoyer vos clichés par email à : claudio.wucher@free.fr

CONCOURS



- Ce concours est ouvert à tous les jeunes, âgés de 12 à 25 ans habitant à Tourrettes sur Loup et ses alentours.

- Le Logo reflètera l'image de la maison des jeunes, et intégrera le nom de l'association « Maison des jeunes » ou MJ en lettre capitale ainsi que Tourrettes sur Loup

- Envoyer votre proposition de logo à la Maison des jeunes ou bien par email à : mjtourrettes@yahoo.fr

Le gagnant du concours aura droit à une saison de ski (Transport et forfait).



LES HORAIRES

Permanences en MAIRIE :

CCAS : (Centre Communal d'Action Sociale) :
Lundi, de 13h30 à 16h30 ; mardi et jeudi, de 9h à 12h et vendredi, uniquement sur rendez-vous.

Assistance sociale : pour obtenir un rendez-vous, téléphoner à Grasse, au 04 93 70 90 20.

CPAM : 2nd, 4ème et 5ème lundis de chaque mois, de 9h à 12h.

DECHETTERIE

Encombrants : récolte des objets encombrants : chaque vendredi, sur inscription à la mairie avant le jeudi matin, maxi : 2m3.

Décharge : La déchetterie, 1441 route de Provence, est ouverte du lundi au vendredi 8h à 12h - 14h à 17h et le samedi de 8h à 12h. Tel : 04 93 24 19 77.

Un badge est obligatoire depuis le 1er septembre 2008 : il est fourni sur place sur présentation :

- pour les particuliers, de la carte grise du véhicule ; dépôts gratuits, limités à 2 voyages par jour et à 400 kg ;

- pour les professionnels, d'un extrait KBIS ou de la carte d'artisan, prix : 50 € par dépôt, limité à 1 voyage par jour et camion inférieur à 3,5T.

Récupération du verre : des containers sont en place au quartier des Valettes, place de la Madeleine et près de l'ancienne gare.

Ouverture de la POSTE

- **lundi, mardi, jeudi, vendredi** :
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 16h45.

- **mercredi et samedi** :
de 8h30 à 12h.

Travaux bruyants :

Un arrêté préfectoral (du 4 février 2002) détermine les horaires pendant lesquels les travaux bruyants peuvent être exécutés. Les heures limites sont différentes selon que les travaux sont effectués par un particulier ou un professionnel :

Pour les particuliers : Autorisation de tous travaux
De 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 les jours ouvrables ;

De 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 les samedis ;

De 10h00 à 12h00 les dimanches.

Pour les professionnels :

De 07h00 à 20h00 sauf les dimanches et jours fériés. En cas d'intervention urgente, des dérogations peuvent être admises.

Numéros utiles

SERVICES LOCAUX

- Mairie.....Tél. 04.93.59.30.11
- Police municipale.Tél. 04.93.59.33.13
- État civil.....Tél. 04.93.59.30.11
- C.C.A.S.....Tél. 04.93.59.40.75
- Urbanisme.....Tél. 04.93.59.40.74
- Encombrants.....Tél. 04.93.59.40.67
- Transport à la demande.....Tél. 08.00.20.22.44

CABINET INFIRMIER

- CHEMITLIN Annick.....Tél. 06.22.77.82.71
- COUQUE Joëlle...Tél. 06.63.70.59.73
- LIBRE Hervé.....Tél. 04.93.24.18.48
- MARROT Marc.....Tél. 06.60.64.27.86
- SCHLATTERER Dominique.....Tél. 06.21.06.52.46
- VINCENT JP.....Tél. 04.93.24.18.48

MEDECINS

- DANESI Béatrice...Tél. 04.93.59.32.33
- FOURNIER Raymond.....Tél. 04.93.24.10.36
- PHAM-XUAN-OANH Chi.....Tél. 04.93.59.36.00

DENTISTE

- VERMAELEN-LAROQUE.....Tél. 04.93.59.33.87

ASSISTANCE

- Centre anti douleur.....Tél. 04.93.13.99.66
- Centre de lutte contre le cancer.....Tél. 04.92.03.10.00
- SIDA info service...Tél. 08.00.84.08.00
- Centre de dépistage du VIH.....Tél. 04.93.85.12.62
- Drogue info service.....Tél. 08.00.23.13.13
- SOS 3e âge.....Tél. 04.93.53.53.53
- SOS amitié.....Tél. 04.93.26.26.26
- SOS femmes battues.....Tél. 04.93.52.17.81
- SOS Moustiques...Tél. 08.00.74.06.06
- SPA.....Tél. 04.93.52.17.81
- Gardes d'enfant à domicile.....Tél. 06.11.38.71.47

URGENCES

- Police.....Tél. 17
- Pompiers.....Tél. 18
- SAMU.....Tél. 15
- SOS médecins.....Tél. 08.25.33.06.33

- SOS dentistes.....Tél. 04.93.80.38.40
- SOS vétérinaires...Tél. 04.93.83.46.64
- Centre anti poison...Tél.04.91.75.25.25
- Centre grands brûlés.....Tél. 04.91.94.16.69
- Centre de transfusion sanguine.....Tél. 04.92.27.33.33

HOPITAUX

- LA FONTONNE ANTIBES.....Tél. 04.92.91.77.77
- LENVAL NICE.....Tél. 04.92.03.03.92
- PASTEUR NICE.....Tél. 04.92.03.77.77
- ARNAUD TZANCK.....Tél. 04.92.27.33.33
- ST JEAN CAGNES SUR MER.....Tél. 04.92.13.53.13
- LACASSAGNE NICE.....Tél. 04.92.03.10.10

PHARMACIE

- ABRIAL.....Tél. 04.93.59.31.25

TAXIS

- REIS.....Tél. 06.07.10.65.38
- TAXI-KEN.....Tél. 06.14.71.81.81
- Transport à la demande.....Tél. 08.00.20.22.44

 **Gilles BOYER**
Agent Renault

Garage des Oliviers
2257. Avenue Emile Hugues 06140 VENCE

- Vente neuf & occasion
- Réparations toutes marques et 4x4



Tél. 04 93 58 31 00 - Fax 04 93 59 86 38
Sur la route de Cagnes **RENAULT À VENCE** *Prémier en!!!*

Tacavil
Transports Autocars Côte d'Azur - Vallée du Loup
Gare - Magagnoli - Gare - Châteaufort - Nive-Carné - Le Nord
L'Isle - Bagnon - Grand Port du Loup - St-Cézaire - Gassin - Tourrettes-sur-Loup



LOCATIONS D'AUTOCARS - SEMAINE - FINANCE - ASSURANCE
Pour toutes questions, contactez-nous au 04 93 59 39 93
11000 Bagnon - 11000 Nive - 11000 Le Nord - 11000 Gassin - 11000 Tourrettes-sur-Loup
04 93 59 39 93 - www.tacavil.com

 **Restaurant**
Chez Grand-Mère

*Ouvert tous les jours
sauf mercredi et samedi midi*

Place Maximin Escalier Réservations au :
06140 Tourrettes-sur-Loup © 04 93 59 33 34

 **FERME DES COURMETTES**
BRUNO GABELIER vous propose ses
FROMAGES DE CHEVRE
frais, affinés, secs, à l'huile, au poivre, aux herbes, au pistou, aux olives...
BIO Visite de la ferme et dégustation sur réservation
Certification Ecocert. SA - 32600 L'Isle Jourdain
06140 TOURRETTES-SUR-LOUP - Tél/Fax : 04 93 59 39 93
Site : www.chevredescourmettes.com - E-mail : gabelierb@aol.com

 **V.P.T.P.**

Tous Travaux de Terrassement
Enrochement, Enrobée, VRD
Ouverture en Traditionnel ou Trancheuse

181, Chemin de la Chapelle de la Madeleine
06140 TOURRETTES SUR LOUP
Tél. 06 09 15 21 47 - 06 26 01 11 55 - Fax 04 93 59 39 74

Musso Fleurs

PRODUCTEUR DE VIOLETTES **Produits de la ferme**



Compositions toutes cérémonies

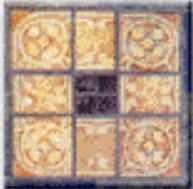
5, Le Parterre - 06140 Tourrettes sur Loup
Tél. magasin: 04 93 24 11 17 - Tél. domicile: 04 93 24 10 94

SECURITEST 
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

VENCE AUTO BILAN
Agrément S006T046
4 x 4 Permanent

888, bd Emile Hugues - 06140 VENCE
Tél. : 04 93 58 38 42

CARRELAGES
Joseph Paolino
Tous travaux modernes ou anciens



Tél. : 04 93 59 28 41 - 06 07 17 93 40
Chemin de l'Île Croi - Les Mas du Basset - 06140 TOURRETTES SUR LOUP



60€
Kbasic

AVANT J'ÉTAIS CHAUVÉ.

 **Krys**
Vous êtes vous aperçu?

CHABERT OPTICIENS KRYS
6 avenue de la Résistance - 06140 VENCE - Tél. 04 93 58 24 03
Depuis 1968

Serrurerie - Ferronnerie
du Vieux Moulin

MENUISERIE MÉTALLIQUE ET ALU
RIDEAUX ET CLOTURES

SARL MENDÈS

48 Rue de la Bourgade
TOURRETTES-SUR-LOUP - 06140 VENCE
Tél. 04 93 24 10 90 - Fax 04 93 59 28 09
E-mail : sarlmendes@yahoo.fr



AGENCE IMMOBILILIÈRE - REAL ESTATE AGENCY

Installés depuis 1968 à Tourrettes sur Loup - Celebrating 40 years in Tourrettes sur Loup !

IMMOBILIÈRE
AZURÉENNE

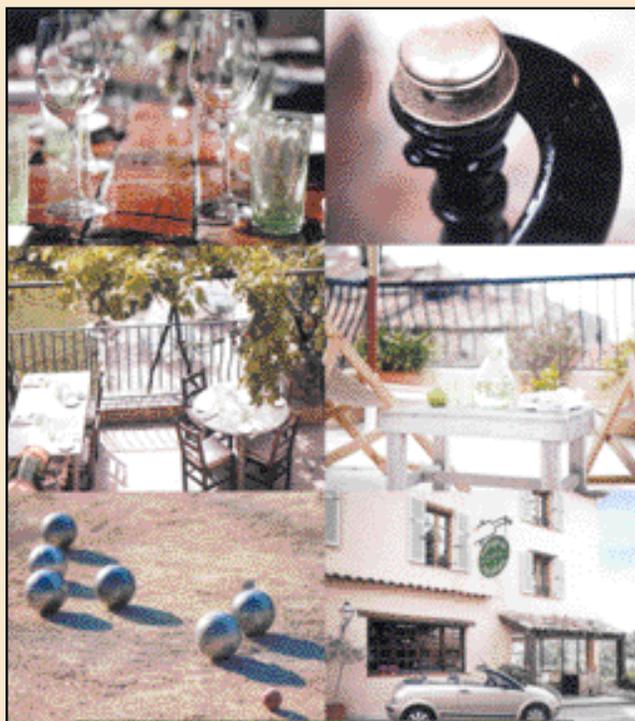
▶ Vous envisagez de vendre votre Villa ou un terrain ?
▶ Vous souhaitez acquérir un bien dans le secteur ?
▶ Nous vous aiderons à le trouver !
▶ Are you thinking of selling your house or land ?
▶ Do you want to purchase a house in the area ?
▶ We will help you search at no additional cost to you !

ESTIMATION GRATUITE
FREE VALUATION

Laurent BARRIERE / Nicolas LACLIAS : 06 16 02 69 26
Nadia MAIDMENT : 06 77 52 34 90

Email : info@immoazur.com - Web site : www.immoazur.com

16, route de vence - BP 1 - 06140 TOURRETTES SUR LOUP - Tél : 04 93 59 31 26



Auberge de Tourrettes

RESTAURANT - TERRASSE - CHAMBRES

Formule à partir de 20 euros le midi
Réunion d'affaires - Service Wifi - Parking gratuit
Restaurant avec terrasse - vue sur la mer et Cap d'Antibes
Salon de thé l'après-midi
Ouvert du mardi soir au dimanche midi

11, ROUTE DE GRASSE - 06140 TOURRETTES SUR LOUP - FRANCE
TEL. 04 93 59 30 05 - FAX 04 93 59 28 66

Entretien et Création d'espaces verts • Jardins
Arrosage automatique
Maçonnerie • Muret
Dallage
Entretien de piscine
Tennis

D. CASTELL

Consortium Artisanal du Sud

Tél. 04 93 59 35 83 - Mobile 06 20 03 48 91

E-mail : cas-06@wanadoo.fr

Visitez notre site : www.consortium-artisanal-sud.fr
06140 TOURRETTES SUR LOUP

CABINET IMMOBILIER VIDIL

Conseils - Expertises - Ventes

Your local
Real Estate
Agency



Votre agence
de proximité

Mobile 7/7 :
06.61.52.52.91

info@cabinetvidil.com



Tel : 04.93.58.85.16
4, Route de Vence
Tourrettes-sur-Loup

www.cabinetvidil.com

BAR A VINS TOURRETTES SUR LOUP **CAVE A VINS**
06140 - 4, rue du Fômentet / Tél. 04.93.24.10.12

CAVE LE TASTE VIN

En direct des producteurs,
Vins fins, Trousse, Epicerie fine et Produits Régionaux

Sarl GALGANI

Terrassement Enrochement
Minage VRD

470 rte de Provence 06140 Tourrettes-sur-Loup
Portables : 06 11 23 66 00 ou 06 09 67 42 77
Tel / fax : 04 93 24 15 60 sarl.galgani@wanadoo.fr